

**PROFIL ET MOTIFS D'ENGAGEMENT DES MEMBRES
DE LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS
SECTION DE QUÉBEC**

**Rapport final déposé à la
Ligue des droits et libertés – Section de Québec**

Par
Marie-Hélène Deshaies
et
Isabelle Fugère

Étudiantes au Département de sociologie de l'Université Laval

Sous la direction de madame Andrée Fortin
et de monsieur Dominique Morin
et
sous la supervision de madame Annick Mercier

Avril 2006

Un grand merci à tous les membres
de la section régionale de Québec
de la Ligue des droits et libertés
et à sa coordonnatrice, Nancy Gagnon,
qui ont généreusement accepté de
nous consacrer du temps pour la réalisation
de cette recherche.

Merci aussi à *Éric Gagnon*
et à *Jacques Tousignant* qui,
par leurs précieuses informations,
nous ont guidées dans l'élaboration de la problématique.

Enfin, merci à *Andrée Fortin*,
Dominique Morin
et *Annick Mercier*
qui nous ont fourni l'encadrement
et le support nécessaires
pour arriver à bon port.

PROFIL ET MOTIFS D'ENGAGEMENT DES MEMBRES DE LA *LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS - SECTION DE QUÉBEC*

Marie-Hélène DESHAIES et Isabelle FUGÈRE

Ligue des Droits et Libertés, Section de Québec

Dans le but de conserver ses membres actuels et d'en recruter de nouveaux, la *Ligue des Droits et Libertés – Section de Québec* souhaite dresser le profil actuel de ses membres. Nous avons étudié le profil sociodémographique des membres, leurs motifs d'adhésion, les raisons pour lesquelles ils restent membres ainsi que celles pour lesquelles certains membres quittent l'organisme en nous intéressant plus particulièrement à la trajectoire de vie des individus et aux liens d'ancrage qui relient les membres à l'organisme. Nous avons rejoint 35 membres de l'organisme par des entrevues téléphoniques et avons réalisé 11 entrevues semi-dirigées afin d'approfondir certains thèmes. À partir des données recueillies, nous avons établi le profil des membres, analysé les motifs d'adhésion, de participation et de départ. Nous avons également établi une typologie des membres que nous retrouvons à la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*. Celle-ci met en évidence trois types de membres distingués selon la participation souhaitée à l'organisme : le membre de soutien, le membre « tiraillé » et le membre actif.

FAITS SAILLANTS

PROBLÈME DE RECHERCHE

La Ligue des droits et libertés (LDL) est un organisme indépendant et non-partisan voué à la défense et à la promotion de tous les droits proclamés par la *Charte internationale des droits de l'homme*. La section régionale de Québec de la LDL souhaite mieux connaître le profil actuel de ses membres afin de lui permettre d'en recruter de nouveaux et de conserver ceux qui sont déjà membres.

MÉTHODE

Nous avons réalisé des entrevues téléphoniques et des entrevues semi-dirigées auprès des membres de la *LDL – Section de Québec* afin de dresser leur profil sociodémographique et connaître leurs motifs d'adhésion et de participation. Nous nous sommes intéressées plus particulièrement à la façon dont la trajectoire de vie influence l'engagement des personnes à la LDL et à la façon dont les liens d'ancrage contribuent à maintenir leur adhésion à l'organisme. Nous avons réussi à contacter 35 des 66 membres lors des entrevues téléphoniques et avons effectué 11 entrevues semi-dirigées.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- La moyenne d'âge et le niveau de scolarité des membres sont assez élevés, une grande partie des membres sont au travail ou à la retraite et l'on retrouve peu d'étudiants parmi eux. La presque totalité des membres font déjà partie d'autres organismes.
- C'est surtout après avoir été sollicité par un membre de leur entourage que des personnes décident d'adhérer à l'organisme. Tous les membres actuels de l'organisme souhaitent renouveler leur adhésion à la LDL dans la prochaine année.
- L'adhésion à l'organisme s'inscrit souvent en continuité avec les engagements ou le milieu professionnel dans lesquels les membres

évoluent et c'est surtout parce que l'organisme les rejoint dans leurs valeurs et leurs convictions que des individus décident d'y adhérer. Les gratifications et avantages retirés de l'engagement (rencontrer de nouvelles personnes, recevoir de l'information) ne constituent pas les motifs premiers d'adhésion des membres.

- La trajectoire de vie des individus (âge, niveau de responsabilité familiale ou professionnelle, moment de la vie, etc.) influence peu l'adhésion à l'organisme mais détermine, en grande partie, l'intensité de la participation des individus à l'organisme.
- Un peu moins du tiers des membres ont participé à plus de quatre reprises au cours de la dernière année. L'intensité de la participation semble être en relation avec le sexe des répondants, leur âge et leur occupation principale. En effet, bien qu'elles constituent presque les deux-tiers des membres, il semble que les femmes participent peu aux activités de l'organisme. De plus, la majorité des personnes qui ont participé quatre fois ou plus dans la dernière année sont âgées de 45 ans et moins et, en général, ont un travail comme occupation principale.
- Nous avons établi une typologie des membres à partir de la participation souhaitée à l'organisme. Celle-ci met en évidence trois types de membres : le *membre de soutien* qui choisit d'adhérer à l'organisme sans vouloir y investir du temps et de l'énergie ; le *membre « tirillé »* qui accepterait d'apporter une contribution précise et limitée à l'organisme et le *membre actif* qui a choisi la *LDL – Section de Québec* comme terrain d'engagement privilégié. Le *membre « tirillé »* et le *membre actif* ont développé un fort sentiment d'appartenance envers la section régionale de l'organisme.
- Il semble qu'un certain nombre de personnes qui ne renouvellent pas leur adhésion le feraient simplement parce qu'elles oublient de remplir le formulaire de renouvellement.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux et des figures	1
Introduction	2
1. L'implication bénévole et militante au sein des organismes communautaires	4
1.1 Des pratiques diversifiées	4
1.2 Trajectoire de vie et points d'ancrage	13
1.3 Question de recherche	17
1.4 Hypothèses	18
2. La méthode : s'intéresser à l'expérience des membres	20
2.1 Méthode utilisée	20
2.2 Population à l'étude et taux de réponse	23
2.3 Limites et portée de l'étude	24
3. Adhérer et participer à la <i>LDL – Section de Québec</i>	26
3.1 Profil et caractéristiques des répondants	26
3.2 L'adhésion et la participation.....	37
3.3 Trois types de membres.....	48
Conclusion	54
Bibliographie	59
Annexes	I
1. Lettre de sollicitation	II
2. Grille de l'entrevue téléphonique	III
3. Formulaire de consentement	XII
4. Grille de l'entrevue semi-dirigée (membres actuels).....	XIV
5. Grille de l'entrevue semi-dirigée (anciens membres).....	XVI
6. Schéma d'analyse des entrevues semi-dirigées	XIX

LISTE DES TABLEAUX

3.1	Comparaison entre le nombre de femmes et d'hommes dans l'échantillon et dans la population totale	26
3.2	Répartition des répondants selon leur sexe et leur âge	27
3.3	Répartition des répondants selon leur sexe et leur situation familiale ...	28
3.4	Répartition des répondants selon leur sexe et l'intensité de leur participation au cours de la dernière année	36
3.5	Dossiers mentionnés par les répondants et qui les ont motivés à adhérer à l'organisme	41
3.6	Façons dont la LDL intervient sur les dossiers qui ont été mentionnées par les répondants et qui les ont motivés à adhérer à l'organisme	43
3.7	Typologie des membres de la <i>LDL – Section de Québec</i>	53

LISTE DES FIGURES

3.1	Répartition des répondants selon leur lieu de résidence	27
3.2	Répartition des répondants selon leur occupation principale	29
3.3	Répartition des répondants selon leur secteur de travail ou d'études	30
3.4	Répartition des répondants selon le niveau de scolarité complétée	30
3.5	Répartition des répondants selon leur année d'adhésion	31
3.6	Répartition des répondants selon leur ancienneté	32
3.7	Modes de recrutement qui ont incité les répondants à adhérer à l'organisme	33
3.8	Motifs initiaux d'adhésion	33
3.9	Motifs pour être membre actuellement	34

INTRODUCTION

La Ligue des droits et libertés (LDL) a été fondée en 1963 à Montréal. Connue auparavant sous le nom de *Ligue des droits de l'homme*, la LDL est un organisme indépendant et non-partisan qui défend tous les droits proclamés par la *Charte internationale des droits de l'homme* et en fait la promotion. Le siège social de la LDL est situé à Montréal. Il existe trois sections régionales de la LDL : Estrie, Saguenay-Lac-St-Jean et Québec. Établie en 1994, la section de Québec comptait à l'automne 2005 environ 100 membres dont 14 membres associatifs et 86 membres individuels. La permanence salariée de la *LDL – Section de Québec* est composée d'une seule personne à laquelle s'ajoutent parfois des travailleurs occasionnels.

Soucieux de trouver de nouvelles façons de conserver les membres actuels et d'en recruter de nouveaux, les responsables de la *LDL – Section de Québec* ont jugé qu'il serait utile de mieux connaître le profil des membres actuels de l'organisme. Quel âge ont-ils ? Quelle est leur occupation ? Pourquoi sont-ils devenus membres de l'organisme ? Pourquoi certains ne renouvellent-ils pas leur adhésion ? Ce sont les questions pour lesquelles l'organisme souhaitait obtenir des réponses lorsqu'il a déposé, au printemps 2005, un appel d'offres au Laboratoire de recherche du Département de sociologie de l'Université Laval.

Ce rapport final fait état des travaux réalisés de septembre 2005 à avril 2006 par l'équipe de recherche responsable de cette étude. À partir des questionnements de l'organisme, nous avons conçu et réalisé ce projet de recherche qui s'intéresse au profil des membres actuels, aux raisons qui les ont incités à adhérer à l'organisme, à la place occupée par la *LDL – Section de Québec* dans leur parcours d'engagement et aux motifs qui pourraient les amener à s'en retirer.

Le premier chapitre du rapport présente la problématique de la recherche. On y expose quelques données générales relatives à l'implication bénévole et militante, des éléments de réflexion sur les concepts de militance et de bénévolat, la situation actuelle du membership à la *LDL – Section de Québec* ainsi que les principaux concepts qui ont guidé notre travail de recherche. Ce chapitre se termine par la présentation de la question de recherche et des hypothèses que nous avons formulées avant de procéder à la collecte des données.

Le second chapitre précise la méthode que nous avons adoptée pour cerner notre objet de recherche. Nous y présentons les outils de collecte de données utilisés, la méthode d'analyse, la population à l'étude et le taux de réponse de notre enquête téléphonique ainsi que les limites et la portée de cette recherche.

Le troisième chapitre porte sur les résultats de la recherche. Nous y présentons le profil sociodémographique des répondants aux entrevues téléphoniques, les modes de recrutement et les motifs d'adhésion des membres que nous avons interrogés lors des entrevues semi-dirigées, une typologie des membres de l'organisme et enfin, quelques raisons qui pourraient expliquer pourquoi certains membres quittent l'organisme. Finalement, les annexes contiennent les principaux instruments de recherche et d'analyse utilisés.

CHAPITRE 1

**L'IMPLICATION BÉNÉVOLE ET MILITANTE AU
SEIN DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

La première partie de ce chapitre présente quelques données générales concernant l'implication bénévole et militante au sein des organismes communautaires, des éléments de réflexion sur les concepts de militance et de bénévolat ainsi que la situation actuelle du membership à la *LDL – Section de Québec* selon quelques membres que nous avons rencontrés lors de la pré-enquête. La seconde partie décrit de façon plus détaillée les deux grands concepts qui ont guidé notre étude : la trajectoire de vie des individus et les points d'ancrage. Nous terminerons ce chapitre par la présentation de la question de recherche et des hypothèses que nous avons mises de l'avant.

1.1 Des pratiques diversifiées

Plusieurs auteurs (FAVREAU, 1989 ; DUVAL et al., 2005) s'entendent pour dire que le mouvement communautaire, tel qu'on le connaît aujourd'hui, tire ses origines des premiers comités de citoyens et groupes de défense des droits qui ont vu le jour dans les années 1960 dans les quartiers populaires des grandes villes ainsi qu'en milieu rural¹. Depuis ce temps, un grand nombre d'organismes ont été mis sur pied partout au Québec afin de répondre aux besoins et aux préoccupations des populations fragilisées par l'éclatement des formes traditionnelles de solidarité, par les crises et les restructurations économiques, ainsi que par l'affaiblissement des protections sociales et des services publics.

¹ Avant les années 1960, ce sont surtout des organisations de bienfaisance et de charité qui remplissaient les fonctions d'entraide et de solidarité au sein de la collectivité québécoise (DUVAL et al., 2005 : 9).

Il existe actuellement environ 50 000 organismes à but non lucratif enregistrés au Québec dont 8 000 organismes communautaires (SACA, 2004 : 41). Parmi ces derniers, 4 000 appartiennent au mouvement d'action communautaire autonome, c'est-à-dire que leur pratique communautaire est axée sur la transformation sociale notamment en matière de lutte contre la pauvreté, la discrimination et l'exclusion (SACA, 2001 : 15). Dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (régions administratives 03 et 12), 414 organismes communautaires ont été répertoriés par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome*².

L'action des organismes communautaires s'appuie généralement sur l'implication de personnes non salariées que l'on appelle des bénévoles ou des militants. Cette implication se déroule cependant selon des modalités et des intensités très variables d'un organisme à un autre. Chez certains organismes, l'implication bénévole et militante prend des formes multiples et est nécessaire au fonctionnement quotidien des activités (accueil des personnes, prestations de services, recherche de financement, organisation d'activités sociales ou revendicatives, participation à des comités, etc.), alors que chez d'autres, elle se limite à la participation de quelques personnes non salariées au conseil d'administration. Entre ces deux pôles, il existe une grande variété de pratiques relatives à l'implication des personnes bénévoles et militantes. L'implication de celles-ci au sein des organismes répond à des objectifs multiples : encourager la participation de la communauté, favoriser la prise en charge de l'organisme et le développement des habiletés des participants ou encore, pallier à l'insuffisance des ressources financières (DUVAL et al., 2005 : 83). Elle suscite parfois des craintes et des résistances au sein des organismes : pour certains, la disponibilité limitée et le manque de compétences des personnes non salariées peuvent nuire à la qualité des services rendus et à la crédibilité des organismes (DUVAL et al., 2005 : 84).

² Site Internet du *Secrétariat à l'action communautaire autonome*, 30 novembre 2005.

Qu'est-ce qui explique la très grande variété des pratiques des organismes communautaires en matière d'implication bénévole et militante ? Belleau soutient que les différents types *d'univers symboliques* que l'on retrouve dans les organismes communautaires orientent « une manière d'être, de faire, de parler et d'agir dans l'organisme » (1999 : 10). Les quatre types d'univers symboliques identifiés par cette auteure sont le *milieu de vie* (être), le *milieu d'apprentissage* (apprendre), le *milieu de travail* (faire) et le *milieu de défense ou de promotion* (combattre ou convaincre) (1999 : 11). Selon l'auteure, plusieurs types d'univers symboliques peuvent cohabiter au sein d'un même organisme mais l'un d'entre eux sera prépondérant et permettra ainsi d'entretenir « le sentiment d'appartenance des personnes à l'organisme et leur adhésion à la mission » (1999 : 10).

La façon d'organiser la participation des personnes bénévoles et militantes peut également être influencée par l'histoire de l'organisme c'est-à-dire par la tradition dans laquelle l'organisme s'inscrit : la tradition « d'animation sociale » des comités de citoyens et des groupes de défense des droits, la « perspective identitaire » des centres de femmes et des maisons de jeunes et enfin, la tradition de « partenariat et de concertation » spécifique aux entreprises d'économie sociale, aux corporations de développement économique communautaire et aux organismes oeuvrant en santé mentale (DUVAL et al., 2005 : 13).

DES PRATIQUES EN MUTATION

Les pratiques d'engagement sont-elles en mutation ? Plusieurs auteurs soutiennent effectivement que l'on assiste à de profondes transformations des modalités et des finalités de l'engagement bénévole et militant. Ainsi, Roudet souligne qu'il y a une augmentation de la participation à des associations liées à l'accomplissement personnel — culturel, sportif, récréatif — parallèlement à un déclin de l'engagement au sein d'associations revendicatives et militantes

(2004 : 17). Reliée au processus d'individualisation³ des sociétés occidentales, cette tendance en matière d'engagement s'appuie « sur une logique individuelle et identitaire, visant à construire l'unité de sa vie personnelle » (ROUDET, 2004 : 21).

D'autre part, certains auteurs affirment que plusieurs organismes communautaires influencent eux aussi les pratiques d'engagement bénévole et militant par des phénomènes de « formalisation du travail » et de « spécialisation des tâches » qui ont pour conséquence de dévaloriser l'implication de personnes bénévoles et militantes au sein des organismes (DUVAL et al., 2005 : 84). Surchargés de travail, les salariés des organismes consacrent ainsi de moins en moins de temps au recrutement, à la formation et à l'encadrement des bénévoles. Les équipes de bénévoles dans les organismes communautaires sont de plus en plus composées d'anciens stagiaires ou de jeunes diplômés cherchant à acquérir de l'expérience professionnelle. Certains organismes communautaires sont en profonde transformation : « (...) de milieu de vie pour l'ensemble des personnes qu'il était, l'organisme communautaire devient davantage un lieu de travail pour les salariés et les bénévoles, et un lieu de service pour les usagers. » (DUVAL et al., 2005 : 85.)

Enfin, certaines enquêtes font état d'une diminution du nombre de bénévoles et du nombre total d'heures consacrées au bénévolat entre 1997 et 2000 au Canada bien que le nombre d'heures fournies en moyenne par chaque bénévole ait augmenté (HALL et al., 2001 : 35). Parmi les facteurs pouvant expliquer cette baisse, les auteurs suggèrent l'évolution de la situation économique et du marché de l'emploi, le vieillissement de la population et la transformation des valeurs sociales (HALL et al., 2001 : 59). D'autres auteurs, tels que Baer et ses

³ Roudet définit l'individualisation comme « la volonté de chaque individu de choisir ses manières de vivre, indépendamment de normes morales impersonnelles et des grands systèmes de pensée, ainsi que par un déclin du rôle des institutions dans la construction des normes sociales » (2004 : 17).

collaborateurs, soutiennent que l'on assiste à une baisse de la participation aux organismes religieux plutôt qu'à une baisse généralisée de la participation aux activités associatives (BAER et al., 2003 : 135).

BÉNÉVOLAT ET MILITANCE

Que retrouve-t-on sous les concepts de bénévolat et de militance ? Ces deux termes recouvrent-ils les mêmes réalités ? On peut affirmer que le concept de bénévolat recouvre « l'ensemble du travail non rémunéré et effectué dans une visée altruiste » (GAGNON et al., 2004 : 49). L'action bénévole est ainsi portée « par des individus ou des groupes agissant de leur propre initiative et sans perspective directe de rémunération, en vue d'apporter des solutions ou une aide pour répondre à un besoin de la collectivité » (SACA, 2003 : 13). S'inscrivant aux frontières de la sphère domestique et marchande parce qu'il s'adresse à des étrangers — et non pas aux membres de la famille — et qu'il ne repose pas sur une obligation contractuelle, le bénévolat s'appuie sur le principe du don :

Sa principale caractéristique est de ne pas supposer un retour équivalent. Non pas qu'il n'y ait pas de retour au sens où le geste posé serait un « sacrifice ». Les retours sont au contraire multiples et souvent plus importants que dans le secteur monétaire. « Je reçois plus que je donne » est une des phrases les plus souvent entendues lorsqu'on interroge des bénévoles. Mais les retours ne sont pas voulus comme tels. Ils arrivent par surcroît, et non en vertu d'une obligation contractuelle. Et ils sont souvent de nature différente : reconnaissance, gratifications symboliques de toutes sortes. (GODBOUT, 1994 : 8.)

Quant au concept de militance, on lui associe assez fréquemment une dimension politique, une visée de changement social, une action de revendication. C'est ainsi que des bénévoles d'une clinique communautaire se transforment en militants parce que l'action réalisée est pour eux « un moyen pour créer une force de changement » (BOIVIN cité dans GODBOUT, 1994 : 11) ou encore, que les militants d'une association de locataires présentent leur organisme comme « un groupe de pression qui se consacre à l'accès au logement des mal-logés et des

sans-logis, voire comme un *syndicat* de mal-logés » (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 12).

Cependant, dans les pratiques des organismes communautaires, la démarcation entre ces deux concepts ne semble pas toujours aussi nette. Plusieurs organismes, tels que la *LDL – Section de Québec*, utilisent de façon plus ou moins indifférenciée les termes « bénévole » et « militant » pour qualifier les personnes qui assument différentes tâches et responsabilités de façon non salariée au sein de leur groupe. Havard Duclos et Nicourd soulignent d'ailleurs que ces distinctions idéologiques ne sont pas toujours pertinentes lorsqu'on s'intéresse aux pratiques réalisées par les membres des associations (2005 : 13). C'est pourquoi, dans le cadre de cette recherche, nous ne ferons pas de distinction entre les membres bénévoles et les membres militants de la LDL et nous utiliserons plutôt l'expression *membres de soutien* pour désigner les personnes qui adhèrent à l'organisme sans y participer et, le terme *membres actifs* pour parler des personnes qui participent à l'une ou l'autre des activités de l'organisme au cours de l'année.

LA SITUATION ACTUELLE DU MEMBERSHIP

Les propos suivants ont été recueillis en novembre dernier lors d'une rencontre réunissant quatre membres de la *LDL – Section de Québec* et sa coordonnatrice⁴. Les sujets suivants ont été abordés lors de la rencontre : les principales activités de la section de Québec, les stratégies de recrutement utilisées, les obstacles à la participation, les motifs d'adhésion et de participation

⁴ Cette rencontre avait été organisée par la *LDL de Montréal* afin de recueillir les commentaires des membres des sections régionales de l'organisme dans le cadre d'un projet de recherche ayant pour objectifs de « faire un bilan de l'expérience de l'organisme quant au recrutement, à l'intégration et à la rétention des militants bénévoles de la Ligue et de ses sections régionales au cours des dix dernières années, de développer un plan ou programme structuré pour le recrutement, la sélection, la formation et l'intégration des militants bénévoles à la Ligue et de réaliser un « guide » pour l'orientation et l'intégration des militants bénévoles » (LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS, 2004a : 1).

des membres ainsi que les difficultés auxquelles la *LDL – Section de Québec* est confrontée. Bien que ces informations aient été recueillies lors de la pré-enquête, nous avons jugé qu'il était pertinent de les intégrer à la problématique puisqu'elles fournissent un certain nombre d'hypothèses quant aux modalités d'adhésion et de participation des membres de la *LDL – Section de Québec*.

- **L'état actuel du membership**

La *LDL – Section de Québec* a connu un accroissement du nombre de ses membres en 2005. Alors que le nombre de membres variait entre 45 et 65 jusqu'en 2004, il était d'une centaine à l'automne 2005 en incluant les membres individuels et associatifs. Environ 10 à 15 des membres individuels peuvent être considérés comme des membres actifs par leur implication au conseil d'administration et leur collaboration au travail d'analyse et de réflexion sur les dossiers. Bien que l'on y retrouve à la fois des gens à la retraite, des professionnels et des étudiants, la moyenne d'âge des membres est assez élevée.

- **Les mécanismes de recrutement**

La *LDL – Section de Québec* utilise différents moyens pour se faire connaître et assurer le recrutement de nouveaux membres : diffusion d'une émission radiophonique hebdomadaire sur les ondes de CKRL ; conférences ; kiosques d'information ; site Internet ; campagnes de recrutement ciblées auprès des organismes communautaires, des bureaux d'avocats ou des syndicats ; organisation d'activités conjointes avec d'autres organismes communautaires ; organisation d'une exposition au Musée de la civilisation et concours sur les droits ; etc. L'effet de la présence publique de l'organisme est généralement à plus long terme selon les participants au groupe de discussion : lorsque des gens ont déjà entendu parler de la LDL à quelques reprises, ils acceptent plus facilement de devenir membre lorsqu'on les sollicite. Dans les dernières années, l'organisation de conférences dans les écoles secondaires a permis le

recrutement de plusieurs étudiants de l'Université Laval qui ont adhéré à l'organisme après avoir participé au projet. Les étudiants en sciences politiques qui effectuent des stages à la *LDL – Section de Québec* deviennent généralement membres de l'organisme par la suite.

- **Les motifs d'adhésion**

Les raisons d'adhérer à la LDL sont variées. Certaines personnes y adhèrent à la suite d'un événement public précis, par exemple la prise de position de la *LDL – Section de Québec* lors de l'affaire Jeff Fillion. D'autres, décident de devenir membre parce qu'ils connaissent des gens qui le sont déjà, par amitié, par intérêts communs ou parce qu'ils aiment s'impliquer.

- **Les obstacles à l'adhésion et à la participation**

Plusieurs obstacles à l'adhésion et à la participation ont été identifiés lors de la rencontre. Certaines personnes ne deviennent pas membres parce qu'elles craignent que ce soit trop prenant et parce qu'elles ont peu de temps à consacrer à l'organisme. D'autres croient qu'elles n'ont pas les compétences requises. Une grande partie du travail réalisé à la *LDL – Section de Québec* est très « intellectuel » et fait peur à certaines personnes qui affirment que ça prend beaucoup d'expérience ou de connaissances pour s'impliquer dans l'organisme. Quant aux étudiants, leur disponibilité varie selon les cycles d'études : examens, stage ou fin de session.

Certains refusent de s'engager dans l'organisme parce qu'ils craignent d'être en conflit d'intérêt s'ils jouent un rôle public à la LDL. C'est le cas de plusieurs travailleurs de l'administration provinciale et de certains avocats. D'autres, ne perçoivent pas l'utilité de l'action de la LDL. L'action de la LDL n'est pas facile à « vendre » et à expliquer : « Quand je donne à un organisme de lutte contre le cancer, je sais que mon argent va servir à la recherche contre cette maladie,

mais lorsque je donne à la Ligue des droits et libertés... je ne sais pas où mon argent va... » (un participant au groupe de discussion).

Des participants au groupe de discussion ont déploré le manque de conscience de la population quant à la fragilité des acquis sociaux. Plusieurs personnes considèrent que la question des droits est réglée au Québec et même, que les citoyens jouissent en général d'un trop grand nombre de droits. D'autres, ne montrent d'intérêt que pour leur univers personnel et familial. C'est ce que des participants au groupe de discussion ont appelé le « phénomène des banlieues : ma cour, mon jardin ».

- **Les défis de l'organisme**

Trois défis ont été identifiés par les participants lors de la rencontre du groupe de discussion. Le premier est lié à la nécessité d'augmenter le nombre de membres à la LDL afin d'accroître son poids politique. Pour y arriver, il faut valoriser le statut de membre à la LDL et encourager les personnes à adhérer à l'organisme même si elles n'ont pas la disponibilité requise pour participer à des activités. Le second défi est d'élargir l'éventail des formes d'implication à la LDL, par exemple, en permettant à des personnes qui ont des disponibilités limitées d'offrir des contributions ponctuelles à l'organisme — comités virtuels, rédaction d'un texte sur un sujet précis, etc. — ou encore, en développant une approche « plus terrain » qui permettrait à des personnes qui n'ont pas fait d'études universitaires de s'impliquer dans l'organisme. Le troisième défi identifié par les participants est de rendre l'action de la LDL la plus concrète et la plus visible possible auprès de la population en actualisant l'image et le message afin de mieux rejoindre les préoccupations des gens. La lutte pour les droits doit être présentée comme un outil de renforcement de la démocratie, par exemple, en effectuant la surveillance systématique du respect des droits civils et politiques lors des manifestations. Par ailleurs, les participants au groupe de discussion ont rappelé le rôle central de la permanence dans le soutien aux membres et ont

souligné le fait que les ressources financières actuelles ne permettent pas à l'organisme d'engager tout le personnel nécessaire à son développement.

En identifiant ces défis, les participants au groupe de discussion ont mis en lumière la nécessité pour l'organisme de tenir compte des préoccupations et des motivations des individus qu'elle tente de joindre, mais aussi, de leurs limites et de leurs autres responsabilités et engagements. Les propos entendus lors de la pré-enquête nous ont confirmé le rôle très important tenu par la trajectoire de vie des individus et les liens d'ancrage dans la décision d'adhérer ou non, de participer et de demeurer membre de la *LDL – Section de Québec*.

1.2 Trajectoire de vie et points d'ancrage

Les concepts de « trajectoire de vie » et de « points d'ancrage » nous ont servi de guide tout au long de notre travail de recherche. Ils ont inspiré la conception de notre schéma d'opérationnalisation, de nos outils de collecte de données et la réalisation du travail d'analyse.

LA TRAJECTOIRE DE VIE

Dans les sociétés modernes, fortement caractérisées par un mouvement d'individualisation, les pratiques d'engagement bénévole et militant constituent des occasions privilégiées pour les individus d'affirmer leur singularité et leur identité « autour de valeurs et d'une certaine représentation d'une vie digne et valable » (GAGNON et al., 2004 : 50). C'est la raison pour laquelle cet engagement est étroitement lié aux trajectoires de vie des individus et qu'il constitue un lieu où chacun peut composer et recomposer son identité dans « un monde où les rôles et statuts assurent moins que jamais aux individus une identité » (GAGNON et al., 2004 : 49).

L'engagement bénévole et associatif est un moyen par lequel les individus peuvent marquer une rupture dans leur trajectoire de vie ou au contraire, y assurer une certaine continuité :

Il y a deux grands cas de figure : ceux pour lesquels le bénévolat favorise le changement et le passage à une nouvelle vie, et ceux pour lesquels il permet, au contraire, la continuité malgré les changements; ceux pour qui le bénévolat est le moyen de réaliser une rupture et ceux pour qui il permet de stabiliser l'identité, d'assurer une certaine permanence [...] (GAGNON et al., 2004 : 52).

C'est pourquoi les parcours d'engagement et de désengagement des individus doivent être examinés parallèlement à la trajectoire globale de leur vie et aux événements significatifs qui jalonnent leur existence.

LES POINTS D'ANCRAGE

Affirmant que les processus d'engagement des individus ne peuvent être considérés « comme seul résultat d'un choix individuel » et qu'ils prennent place « dans des contextes, des organisations, des milieux et des époques qui les rendent possibles et les encadrent », Havard Duclos et Nicourd proposent quatre points d'ancrage qui expliquent pourquoi des personnes maintiennent un engagement bénévole et associatif : sa signification pour les autres, son sens dans la vie de l'individu, les gratifications et avantages qu'il apporte et sa participation aux valeurs de l'époque (2005 : 16).

- Le premier point d'ancrage : *la signification de l'engagement pour les autres*

Le premier élément qui incite des individus à maintenir un engagement bénévole et associatif est la conviction selon laquelle l'action menée par l'organisme est utile et pertinente :

La durée et la fidélité dans l'engagement sont ainsi tout d'abord liées à la conviction que la *question sociale* (précarité, pauvreté, exclusion) peut en partie être résolue par le type particulier d'engagement que promeut l'association. (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 19.)

Les organismes proposent aux personnes bénévoles et militantes différents types d'engagement qu'ils encadrent par des « normes relationnelles, porteuses d'idéaux et d'idéologies dans les modes de relation à l'autre » (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 27). Les auteures distinguent trois types de pratiques d'engagement : les pratiques de réparation qui visent à donner (bien, argent ou conseil) à ceux qui ont moins que soi ; les pratiques d'éducation qui cherchent à restaurer les capacités d'agir des individus et les pratiques d'émancipation collective qui ont pour objectifs de regrouper les personnes et de les mobiliser pour la défense de leurs droits. L'engagement demeure possible lorsqu'il existe une « adéquation » entre les objectifs poursuivis par les bénévoles et militants et les pratiques d'engagement proposées par l'organisme (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 28).

- Le deuxième point d'ancrage : *le sens de l'engagement pour soi*

Toujours selon Havard Duclos et Nicourd, les pratiques d'engagement ne peuvent se maintenir que si elles prennent un sens particulier par rapport à l'histoire personnelle des individus qui les pratiquent : « Les attentes de cohérence identitaire n'ont pas disparu et les capacités des associations à y répondre sont loin d'être dérisoires. » (2005 : 74). Cette recherche de cohérence identitaire prend trois formes différentes : l'établissement d'une continuité dans l'histoire biographique, la restauration d'une identité blessée ou d'une trajectoire brisée et enfin, la nécessité de se projeter dans l'avenir selon ses idéaux (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 75). L'engagement permet ainsi aux individus de construire leur identité et de donner une cohérence à leur parcours biographique :

Les collectifs d'engagement permettent d'apporter des ressources pour construire un assemblage satisfaisant de façon provisoire, en requalifiant les blessures et les sentiments d'injustice, les décalages entre les espérances et les conditions, les valeurs et les univers de vie. (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 109.)

- Le troisième point d'ancrage : *les gratifications et les avantages apportés par l'engagement*

Havard Duclos et Nicourd soutiennent que l'engagement bénévole et associatif apporte des gratifications et des avantages aux individus, que ceux-ci sont nécessaires au maintien de la participation tout comme les deux points d'ancrage mentionnés précédemment (2005 : 114). L'engagement bénévole et associatif offre d'abord aux individus un espace de sociabilité et de rencontres qui vient compléter leurs autres réseaux sociaux ou carrément s'y substituer s'ils sont inexistantes. En certains cas, il remplace ou complète l'activité professionnelle et fournit alors des occasions privilégiées d'apprentissage et de réalisation personnelle. Enfin, il peut être un lieu d'insertion professionnelle permettant d'acquérir de l'expérience, de se faire des contacts ou d'expérimenter de nouvelles pratiques.

- Le quatrième point d'ancrage : *la participation aux valeurs de l'époque*

Parce qu'il est librement choisi par l'individu, l'engagement bénévole et militant demande à être justifié auprès de l'entourage. Havard Duclos et Nicourd affirment que la légitimité sociale que l'on accorde aux différentes formes d'engagement varie selon les périodes et les époques (2005 : 144). Ainsi, certains engagements valorisés à une époque seront perçus comme désuets à d'autres périodes de l'histoire. C'est d'ailleurs pourquoi le modèle du militant partisan s'est progressivement effrité et a fait place à un modèle privilégiant un engagement autonome et pragmatique :

Pour comprendre les ressorts d'un engagement « fidèle », d'un engagement qui se maintient dans la durée, il faut donc comprendre les caractéristiques de ce mouvement d'enchantement et de désenchantement assurant, dans des contextes socio-historiques précis, la promotion d'une figure – notamment celle du héros généreux – puis la déstabilisation de celle-ci au service de la valorisation d'un autre modèle – l'individu autonome « gérant » et « maîtrisant » ses investissements publics au service d'autrui. (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 147.)

1.3 Question de recherche

La recherche réalisée a été orientée vers l'étude des points d'ancrage mentionnés précédemment qui, au fil des trajectoires de vie des individus, expliquent l'adhésion, l'évolution de l'engagement personnel et, éventuellement, la décision d'interrompre ou de réduire son implication au sein de l'organisme.

Poursuivant essentiellement une visée exploratoire, cette recherche avait pour buts de dresser le profil des membres actuels de la *LDL – Section de Québec* et de comprendre la diversité des processus qui conduisent les membres à s'engager et à se désengager au sein de l'organisme.

La question de recherche était la suivante :

Qui sont les membres de la *LDL – Section de Québec* ; pourquoi et comment s'y engagent-ils, pourquoi y restent-ils et pourquoi certains quittent-ils l'organisme après un certain temps ?

Plus précisément, la recherche a poursuivi les objectifs suivants :

1. Dresser un profil socio-démographique des membres de la *LDL- Section de Québec*.
2. Identifier la place occupée par l'engagement dans la vie personnelle des individus et le sens qu'ils lui accordent.
3. Identifier les avantages et les gratifications que les individus retirent de leur engagement.
4. Identifier la perception qu'ont les individus de l'utilité de leur engagement pour les autres et pour la collectivité.

5. Identifier la perception qu'ont les individus de la légitimité sociale de leur engagement.

1.4 Hypothèses

Notre recherche a reposé sur les hypothèses suivantes :

Premièrement, nous avons soumis l'hypothèse que la trajectoire personnelle des individus (être à une étape particulière de sa vie, avoir vécu un événement décisif, etc.) est déterminante lorsque des individus font le choix d'adhérer et de participer à une association.

Deuxièmement, nous avons estimé que l'importance accordée à chacun des quatre points d'ancrage présentés plus haut, varie d'une part, d'un individu à un autre et d'autre part, au cours de la trajectoire de vie d'une même personne. Par exemple, un individu en début d'engagement pourrait accorder une grande importance à la dimension sociale de son bénévolat (avantages et gratifications) alors que quelques mois plus tard, il se sentirait très préoccupé par l'utilité de l'action de l'organisme.

Troisièmement, nous avons supposé que la décision d'interrompre ou de réduire son implication est liée à la trajectoire de vie des individus (par exemple, des contraintes familiales ou professionnelles) et/ou à l'insuffisance des liens d'ancrage entre l'individu et l'association (par exemple, un individu ne voit plus de sens à son implication).

Quatrièmement, nous avons estimé que la *LDL – Section de Québec* peut être associée à la tradition « d'animation sociale » identifiée par Duval et ses collaborateurs (2005 : 13) et que son univers symbolique est celui d'un « milieu de défense ou de promotion » (BELLEAU, 1999 : 11). Cette culture organisationnelle spécifique est déterminante sur la façon dont la *LDL – Section*

de Québec recrute et accueille ses membres mais aussi, sur les attentes que ceux-ci ont envers l'organisme. C'est pourquoi nous croyons que certains éléments des points d'ancrage seront moins présents dans le discours des membres, les dimensions relationnelles de l'engagement par exemple, alors que d'autres le seront davantage, notamment, les projets et objectifs visant des « pratiques d'émancipation collective » telles que décrites par Havard Nicourd et Duclos (2005 : 28).

Enfin, nous avons pensé qu'il était possible d'identifier certaines différences entre l'engagement des membres actifs plus âgés, animé par une logique de solidarité traditionnelle, et la participation des membres actifs plus jeunes qui devrait être motivée davantage par une logique individuelle et identitaire.

LA MÉTHODE : S'INTÉRESSER À L'EXPÉRIENCE DES MEMBRES

La première partie de ce chapitre décrit la méthode utilisée pour la collecte et l'analyse des données. La seconde partie présente la population à l'étude et le taux de réponse de notre enquête. Enfin, la dernière partie fait état des limites et de la portée de la recherche.

2.1 Méthode utilisée

Afin de recueillir les données nécessaires à la réalisation de la recherche, nous avons utilisé deux modes de collecte de données : des entrevues téléphoniques auprès des membres individuels de la *LDL – Section de Québec*, ainsi que des entrevues semi-dirigées auprès de quelques membres de l'organisme. Une lettre, signée par la coordonnatrice de l'organisme, a été envoyée à chacun des membres, en décembre dernier, afin de les informer des objectifs de la recherche et de solliciter leur collaboration à l'entrevue téléphonique⁵. Les différents documents nécessaires à la collecte de données – lettre de sollicitation, grille d'entrevue téléphonique, formulaire de consentement et schéma d'entrevue semi-dirigée – sont présentés en annexe.

LES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

C'est à l'aide d'entrevues téléphoniques que nous avons cherché à dresser le profil sociodémographique des membres et à recueillir quelques informations relatives aux modes de recrutement et aux motifs d'engagement des individus. À cet effet, nous avons conçu une grille d'entrevue que nous avons testé à trois reprises afin de nous assurer de sa pertinence et de sa validité. Chaque appel nous a permis de procéder à des améliorations. Le questionnaire final comportait

⁵ Les membres avaient alors la possibilité de contacter la *LDL – Section de Québec* afin de faire part de leur refus de participer à la recherche et d'être contacté par téléphone. Aucun membre n'a signifié son refus d'être sollicité pour cette recherche.

22 questions dont 5 questions ouvertes et 17 questions fermées à éventail de réponses. Quelques-unes des questions fermées donnaient la possibilité aux répondants de choisir plus d'une réponse.

Nous avons réalisé les entrevues téléphoniques au cours des mois de janvier et février 2006. Les noms et coordonnées des personnes à contacter nous ont été transmis par la coordonnatrice de la *LDL – Section de Québec* à partir d'une liste de membres mise à jour en décembre 2005 et comportant 66 noms. Trente-cinq personnes ont répondu à l'entrevue téléphonique. Parmi celles-ci, 17 personnes se sont dites intéressées et disponibles à participer à une entrevue semi-dirigée.

Les entrevues téléphoniques nous ont permis de recueillir les informations recherchées, soient des données sociodémographiques et quelques informations relatives aux motifs d'engagement des individus, non pas pour l'ensemble de la population visée, mais pour une partie seulement de celle-ci.

LES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

Afin d'approfondir les sujets abordés lors des entrevues téléphoniques, nous avons prévu réaliser des entrevues semi-dirigées auprès de neuf membres actuels et de trois anciens membres de l'organisme. À cette fin, nous avons conçu un schéma d'entrevue semi-dirigée s'intéressant au processus d'adhésion et de participation des membres et à leur parcours général d'engagement. Nous avons testé notre schéma d'entrevue auprès d'une personne impliquée dans un organisme communautaire. À la suite de ce test, nous avons ajouté quelques questions afin d'approfondir certains thèmes. Nous avons également produit un second schéma d'entrevue adapté aux anciens membres que nous voulions interroger. Enfin, nous avons conçu un formulaire de consentement qui précisait les objectifs de la recherche et assurait la confidentialité des données. Ces formulaires ont été imprimés en deux copies : une pour le répondant et l'autre

pour les chercheuses. Les coordonnées de l'Ombudsman de l'Université Laval, de la *LDL – Section de Québec* et des chercheuses y figuraient.

À partir des noms des personnes intéressées à participer à des entrevues semi-dirigées que nous avons recueillis lors des entrevues téléphoniques, nous avons constitué un échantillon de neuf personnes. Cet échantillon était composé de quatre femmes et de cinq hommes : trois avaient entre 26 et 35 ans, une personne avait entre 46 et 55 ans, trois personnes avaient entre 56 et 65 ans et deux personnes avaient 66 ans et plus. Quant à leur participation aux activités de la *LDL – Section de Québec*, trois personnes n'avaient participé à aucune activité dans la dernière année, trois personnes avaient participé de une à trois fois au cours de la dernière année, alors que trois autres avaient participé à plus de six activités au cours de la dernière année. Les neuf entrevues ont été réalisées en février 2006 au domicile des répondants ou dans un restaurant.

En ce qui concerne les anciens membres, la coordonnatrice de l'organisme nous a fourni une liste de cinq personnes que nous avons tenté de contacter. Nous avons réussi à réaliser des entrevues auprès de deux de ces personnes. Ces deux entrevues ont été réalisées en février 2006, l'une dans un restaurant et l'autre, au domicile du répondant. Toutes les entrevues ont été enregistrées.

L'ANALYSE DES DONNÉES

Les données collectées lors des entrevues téléphoniques ont été saisies et analysées à l'aide du logiciel SPSS. Nous avons procédé à de multiples analyses afin d'établir le profil des membres et de trouver les relations existantes entre les différentes variables.

Quant aux enregistrements des entrevues semi-dirigées, ils ont été retranscrits dans un fichier de traitement de texte (Word). Nous avons ensuite réécouté chacune des entrevues afin de nous assurer de l'exactitude de la transcription.

Ce travail a représenté environ quatre à cinq heures de travail par entrevue. Chacune des entrevues a, par la suite, fait l'objet d'un résumé afin d'en ressortir une vision globale.

Nous avons ensuite procédé à une lecture de l'ensemble des transcriptions afin d'en dégager une série de thèmes et de sous-thèmes correspondant à nos objectifs de recherche. Nous avons ainsi pu construire un nouveau schéma d'analyse à partir des données recueillies. Ce schéma d'analyse est présenté en annexe. Nous avons classé les propos des répondants selon ces thèmes et ces sous-thèmes et nous avons ensuite pu procéder à l'analyse et à la rédaction des résultats.

2.2 Population à l'étude et taux de réponse

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la coordonnatrice de la *LDL – Section de Québec* nous avait fourni une liste de 66 membres individuels à contacter pour les entrevues téléphoniques. Nous avons réussi à compléter 35 entrevues téléphoniques. Différentes raisons expliquent le fait que 31 personnes, membres de l'organisme, n'aient pas répondu à l'entrevue téléphonique :

- 11 personnes n'avaient pas fourni de numéro de téléphone valide à la *LDL – Section de Québec* ;
- 4 personnes ont refusé de répondre aux questions : deux personnes affirmaient ne pas avoir reçu la lettre de sollicitation, une personne craignait pour la confidentialité des informations et une dernière ne voyait pas la pertinence de sa participation ;
- 2 personnes étaient absentes de leur domicile pour plusieurs semaines ou mois en raison de leur travail ;
- 14 personnes ont été appelées à plus de 7 reprises à différents moments de la journée (matin, après-midi, soir) sans que nous ayons réussi à leur parler.

Les neuf membres actuels que nous avons sélectionnés pour les entrevues semi-dirigées ont accepté de participer aux entrevues et ont pu être interrogés. Quant aux anciens membres, nous avons réussi à rejoindre deux personnes à partir des cinq noms que la coordonnatrice nous avait transmis. Les trois autres personnes n'ont pu être rejointes. L'une était à l'extérieur du pays alors que les deux autres n'ont pu être rejointes même après cinq tentatives.

2.3 Limites et portée de l'étude

Compte tenu que nous n'avons pu rejoindre, par les entrevues téléphoniques, qu'un peu plus d'un membre sur deux (35/66), nous ne pouvons généraliser les informations recueillies à l'ensemble des membres de la *LDL – Section de Québec*. En effet, il est possible que les personnes que nous n'avons pu joindre présentent un profil différent de celui des répondants. S'agirait-il, par exemple, d'étudiants très mobiles géographiquement et donc, plus difficile à rejoindre à leur domicile ?

De plus, l'échantillon retenu pour les entrevues semi-dirigées ne prétend pas être représentatif de l'ensemble des membres de la *LDL – Section de Québec*. D'une part, le nombre d'entrevues réalisées est modeste (neuf entrevues) et d'autre part, cet échantillon a été lui-même construit à partir d'un autre échantillon : celui des entrevues téléphoniques.

Par ailleurs, nous nous sommes rapidement aperçues que les deux non-membres que nous avons interrogés n'étaient plus membres simplement parce qu'ils avaient oublié de remplir le formulaire de renouvellement de l'adhésion. Ce fait, bien que très intéressant pour l'analyse, ne nous apprend rien de plus sur les raisons pour lesquelles d'autres personnes auraient quitté l'organisme dans les dernières années. C'est pourquoi, nous les avons finalement considérés comme membres aux fins de l'analyse.

Malgré les limites énoncées précédemment, nous estimons que le profil des répondants nous donne des indications très pertinentes sur les modes de recrutement les plus efficaces, les motifs d'adhésion les plus importants et sur ce qui favorise la rétention des membres puisqu'une proportion importante des membres, c'est-à-dire plus de la moitié, ont répondu aux entrevues téléphoniques. De plus, nous croyons que les entrevues semi-dirigées réalisées nous ont permis d'approfondir la compréhension des éléments du profil et de dégager des logiques d'adhésion et d'engagement des membres de la LDL. Ces logiques d'engagement sont présentées sous la forme d'une typologie des membres. C'est pourquoi, nous croyons que les résultats de cette recherche permettront à la *LDL – Section de Québec*, à la fois de confirmer mais aussi de questionner certaines hypothèses de travail relatives à l'adhésion, à la participation et à la rétention de ses membres.

ADHÉRER ET PARTICIPER À LA *LDL* – SECTION DE QUÉBEC

Les données recueillies auprès des membres de l'organisme à l'aide des entrevues téléphoniques et des entretiens semi-dirigés nous ont permis d'établir le profil des caractéristiques des répondants, d'identifier des parcours d'adhésion et de participation à la *LDL – Section de Québec*, de proposer une typologie des membres de l'organisme et enfin, d'avancer quelques causes possibles quant au non renouvellement de l'adhésion de certains membres.

3.1 Profil et caractéristiques des répondants

- **Le sexe, l'âge et le lieu de résidence des répondants**

L'échantillon de 35 membres qui ont répondu à l'entrevue téléphonique est constitué de 17 femmes et de 18 hommes. Les femmes sont sous-représentées dans l'échantillon comparativement à la population totale⁶ puisque cette dernière est composée d'un plus grand nombre de femmes que d'hommes : 37 femmes, 26 hommes et 3 personnes dont le sexe est inconnu (tableau 3.1).

TABLEAU 3.1 COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES DANS L'ÉCHANTILLON ET DANS LA POPULATION TOTALE

	ÉCHANTILLON ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE	POPULATION TOTALE
Femmes	17	37
Hommes	18	26
Inconnu	0	3
TOTAL	35	66

⁶ Nous avons établi le nombre de femmes et d'hommes dans la population totale à partir des prénoms de la liste des membres que l'organisme nous avait transmise.

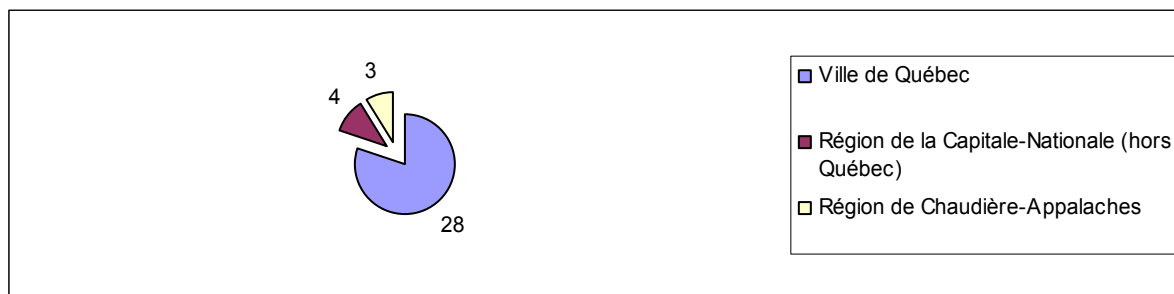
L'âge des répondants varie de 18 ans à plus de 66 ans mais on y retrouve peu de membres âgés de 18 à 25 ans (3/35) et de 36 à 45 ans (1/35)⁷. Près des deux tiers des répondants (22/35) ont 46 ans et plus confirmant ainsi ce qui avait été souligné lors du groupe de discussion c'est-à-dire que la moyenne d'âge des membres est assez élevée. On retrouve presque autant de femmes que d'hommes parmi les 45 ans et moins (6 femmes et 7 hommes) et parmi les 46 ans et plus (11 femmes et 11 hommes).

TABEAU 3.2 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR SEXE ET LEUR ÂGE

	SEXE		TOTAL
	FEMMES	HOMMES	
De 18 à 25 ans	1	2	3
De 26 à 35 ans	5	4	9
De 36 à 45 ans	0	1	1
De 46 à 55 ans	5	2	7
De 56 à 65 ans	2	5	7
66 ans et plus	4	4	8
TOTAL	17	18	35

La presque totalité des répondants (28/31) résident dans la ville de Québec alors que seulement 4 d'entre eux demeurent dans la grande région de la Capitale-Nationale et 3 dans la région de Chaudière-Appalaches (figure 3.1). On peut donc estimer que la situation géographique de la *LDL – Section de Québec* ne constitue pas, pour une grande majorité des membres, un obstacle quant à leur participation aux activités de l'organisme.

FIGURE 3.1 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR LIEU DE RÉSIDENCE



⁷ Le deuxième nombre de la parenthèse indique le nombre de répondants total pour cette question.

- **La situation familiale des répondants**

Peu de répondants (7/35) ont actuellement des responsabilités familiales à assumer ce qui s'explique sans doute, en partie, par le fait que seulement 13 répondants sont âgés de 45 ans et moins. Les répondants qui ont des responsabilités familiales vivent tous en couple et sont presque tous des hommes (6/7). Il n'y a pas de répondants vivant seul et assumant des responsabilités familiales. Les hommes qui ont répondu à l'enquête sont plus souvent en couple (14/18) alors que les femmes sont plus souvent seules (13/17).

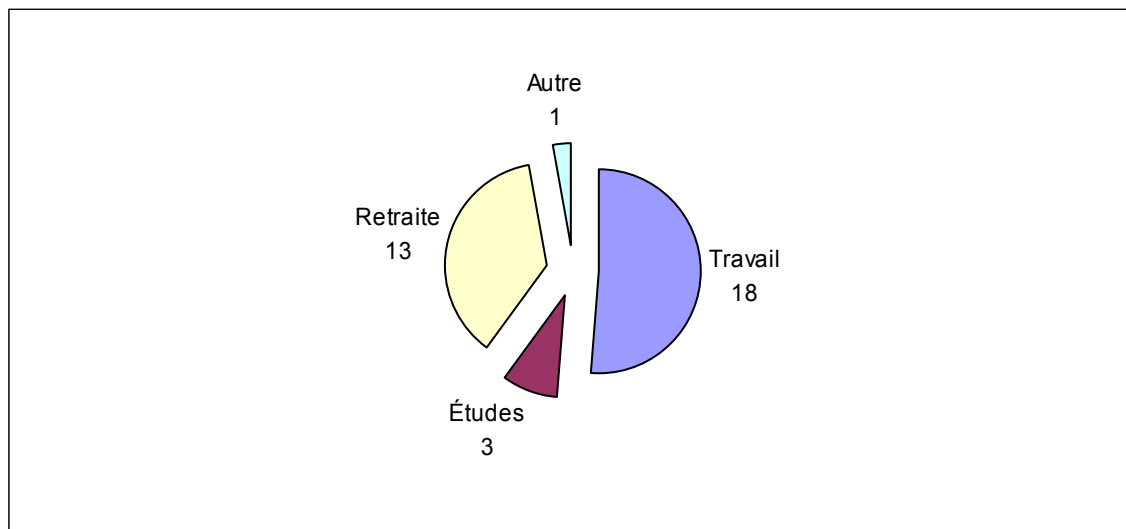
TABEAU 3.3 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR SEXE ET LEUR SITUATION FAMILIALE

	SEXE		TOTAL
	FEMMES	HOMMES	
Seul sans responsabilités familiales	13	3	16
Seul avec responsabilités familiales	0	0	0
En couple sans responsabilités familiales	3	8	11
En couple avec responsabilités familiales	1	6	7
Autre	0	1	1
TOTAL	17	18	35

- **La situation professionnelle et la scolarité des répondants**

Un peu plus de la moitié des répondants (18/35) ont déclaré que le travail était leur occupation principale alors que 13 répondants ont affirmé être à la retraite. Contrairement à ce qui avait été affirmé lors du groupe de discussion, il semble y avoir actuellement peu d'étudiants membres de l'organisme puisque seulement trois répondants ont mentionné les études comme occupation principale. Il est possible que les étudiants qui ont adhéré à la LDL dans les dernières années aient rejoint le marché du travail depuis leur adhésion. Il y a presque autant de femmes que d'hommes dans chacune des catégories d'occupation.

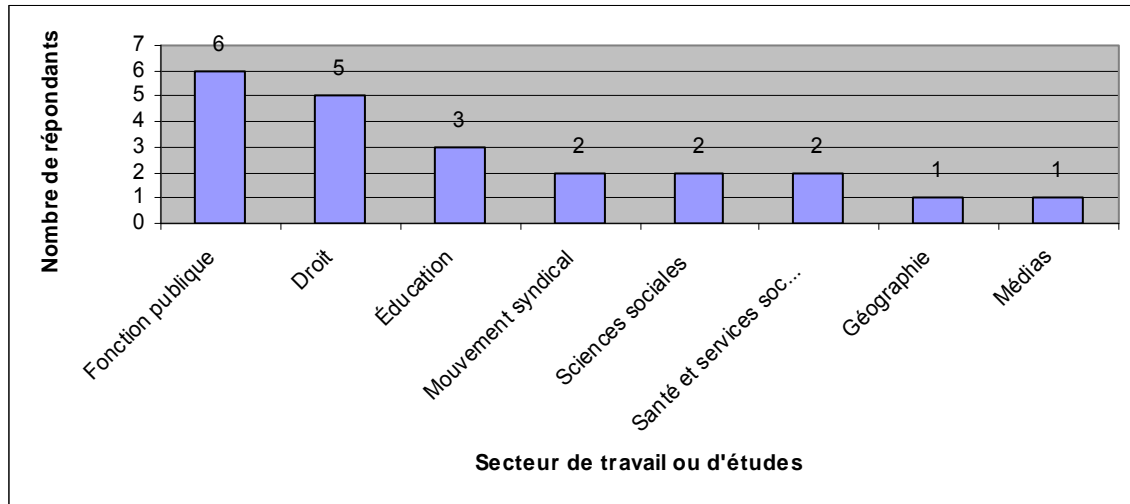
FIGURE 3.2 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR OCCUPATION PRINCIPALE



Parmi les répondants ayant déclaré le travail ou les études comme occupation principale, les répondants ont fait état d'un secteur de travail ou d'études reliés à la fonction publique (6/21), au droit (5/21), à l'éducation (3/21) et dans une moindre mesure, au mouvement syndical (2/21), aux sciences sociales (2/21), à la santé et aux services sociaux (1/21), à la géographie (1/25) ou aux médias (1/21).

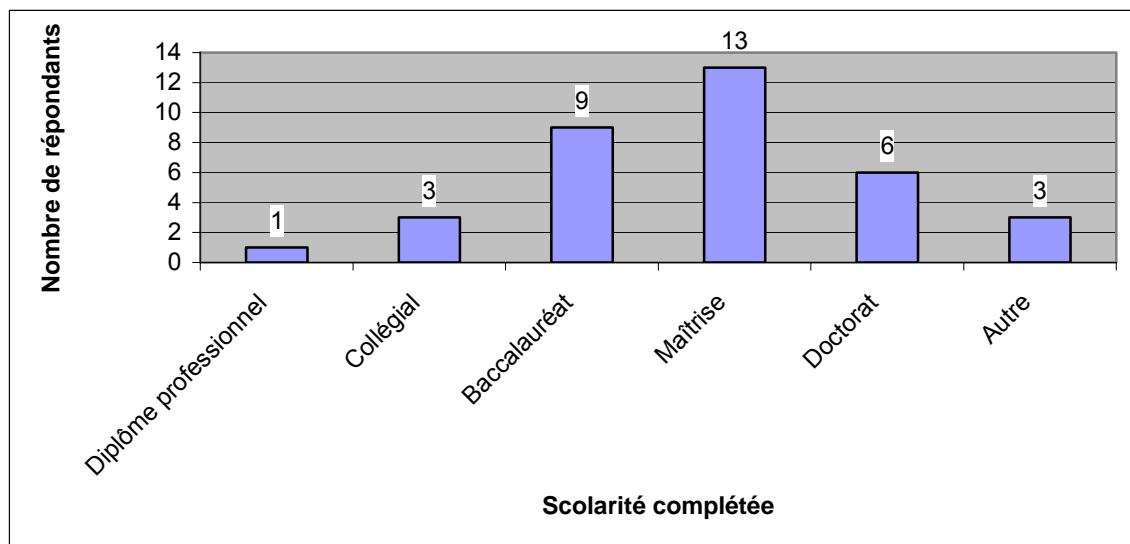
Certains secteurs d'activité que l'on pourrait imaginer déjà sensibles aux droits et aux libertés fondamentales sont faiblement représentés parmi les répondants. C'est notamment le cas du droit et du mouvement syndical comme le soulignait des participants du groupe de discussion. Par ailleurs, certains secteurs de l'activité humaine brillent par leur absence comme par exemple les sciences et génie, l'administration, les arts, etc. Est-ce par manque d'intérêt de la part des personnes qui oeuvrent dans ces secteurs ou parce que la LDL a peu de contacts dans ces milieux ?

FIGURE 3.3 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR SECTEUR DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES



Le niveau de scolarité des répondants est élevé; plus des deux-tiers (28/35) possèdent une scolarité de niveau universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) alors que seulement trois répondants ont un niveau de scolarité collégial et un seul, possède une scolarité de niveau professionnel rejoignant ainsi le commentaire d'un participant au groupe de discussion qui soulignait le caractère « intellectuel » de la LDL.

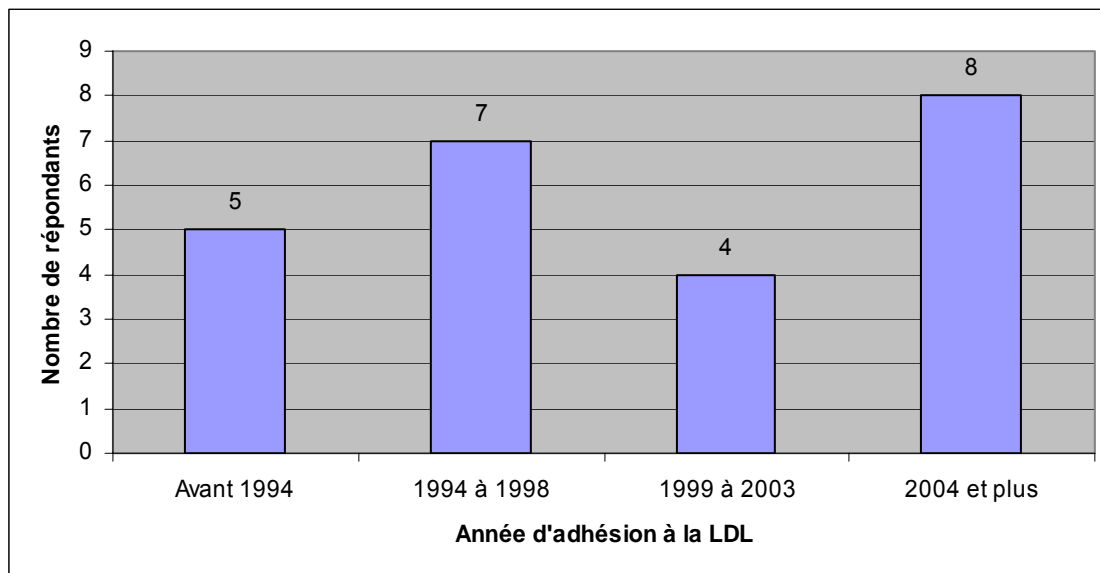
FIGURE 3.4 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ COMPLÉTÉE



▪ **Rapport des répondants avec la LDL – Section de Québec**

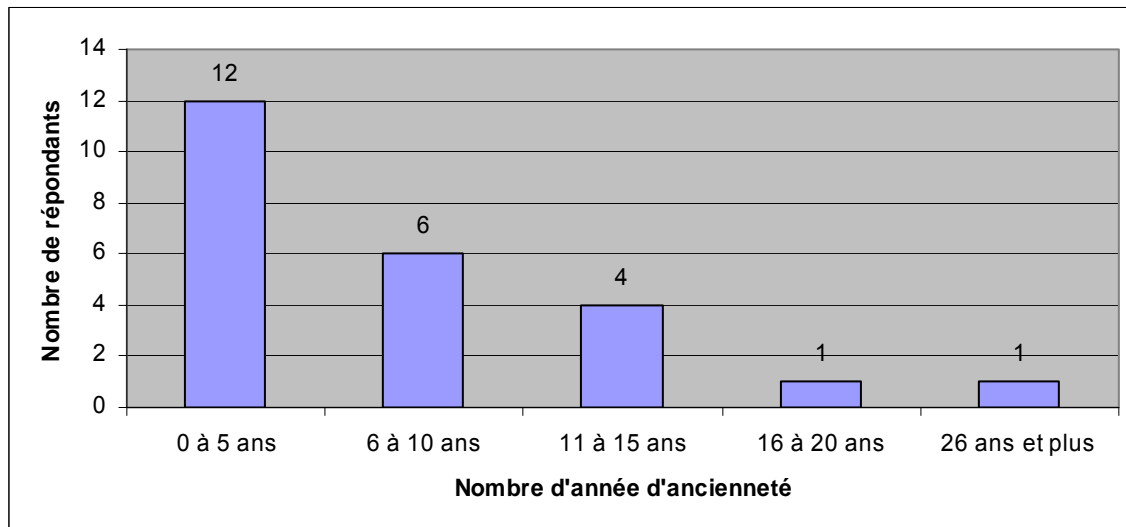
Quelques-uns des répondants à l’entrevue téléphonique, soit cinq personnes, sont devenus membres de la LDL avant la mise sur pied de la section régionale de Québec en 1994. Sept répondants sont devenus membres entre 1994 et 1998 dans les premières années de la section régionale. Quatre répondants sont devenus membres entre 1999 et 2003 alors que huit sont devenus membres depuis 2004. Onze personnes, membres depuis longtemps, ne se souviennent plus en quelle année elles ont adhéré à l’organisme.

FIGURE 3.5 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR ANNÉE D’ADHÉSION



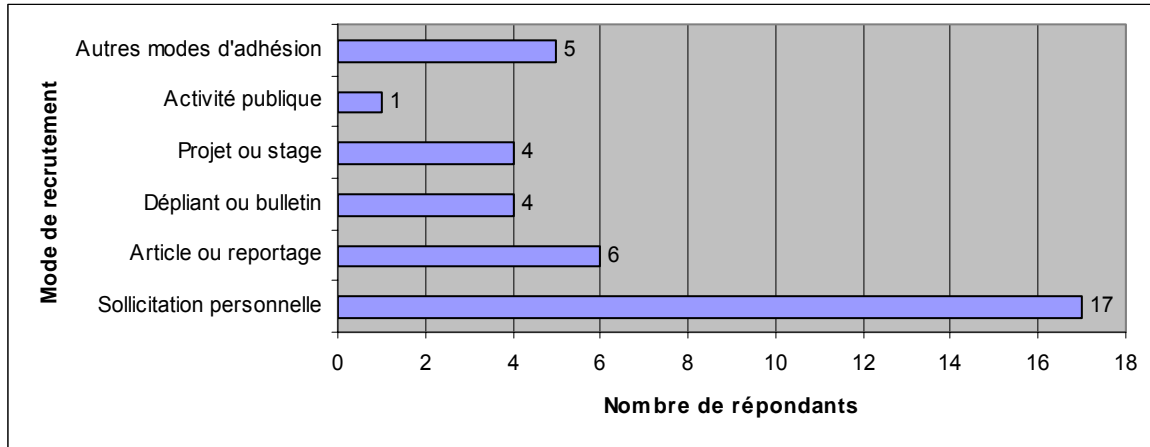
Une majorité des répondants ont 5 ans et moins d’ancienneté (12/24), quelques-uns ont de 6 à 10 ans d’ancienneté (6/24) ou de 11 à 15 ans (4/24) alors que peu d’entre eux ont plus de 15 ans d’ancienneté (figure 3.6). Une majorité des répondants ayant 5 ans et moins d’ancienneté (8/12) ont deux ans et moins d’ancienneté.

FIGURE 3.6 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR ANCIENNETÉ



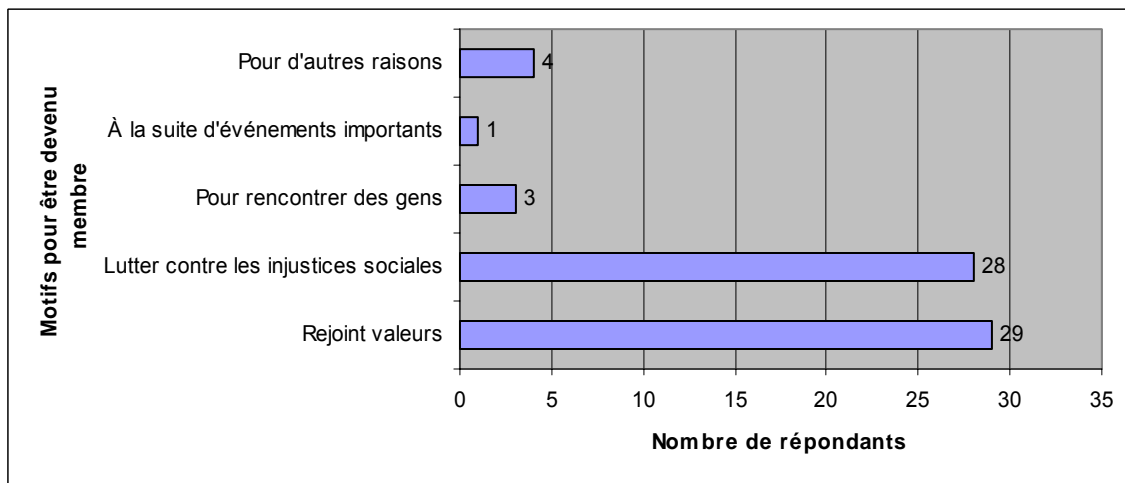
Lorsqu'on les interroge sur la façon dont ils ont été recrutés, une majorité de répondants (17/32) répondent que c'est la sollicitation d'une personne de leur entourage (amis, membre de la famille, collègue de travail, etc.) qui les a amenés à devenir membre de l'organisme. Quelques répondants mentionnent la parution d'articles ou de reportages dans les médias (6/32) ou la lecture des bulletins ou dépliants de la LDL (4/32). Certains sont devenus membres à la suite d'un stage ou d'un projet (4/32) ou d'une activité publique de la LDL (1/32) alors que quelques-uns mentionnent d'autres modes d'adhésion (5/32). Trois personnes ne se souviennent plus de la façon dont elles ont été recrutées. Nous n'avons pas constaté de liens entre l'ancienneté des membres et les modes de recrutement.

FIGURE 3.7 **MODES DE RECRUTEMENT QUI ONT INCITÉ LES RÉPONDANTS À ADHÉRER À L'ORGANISME**



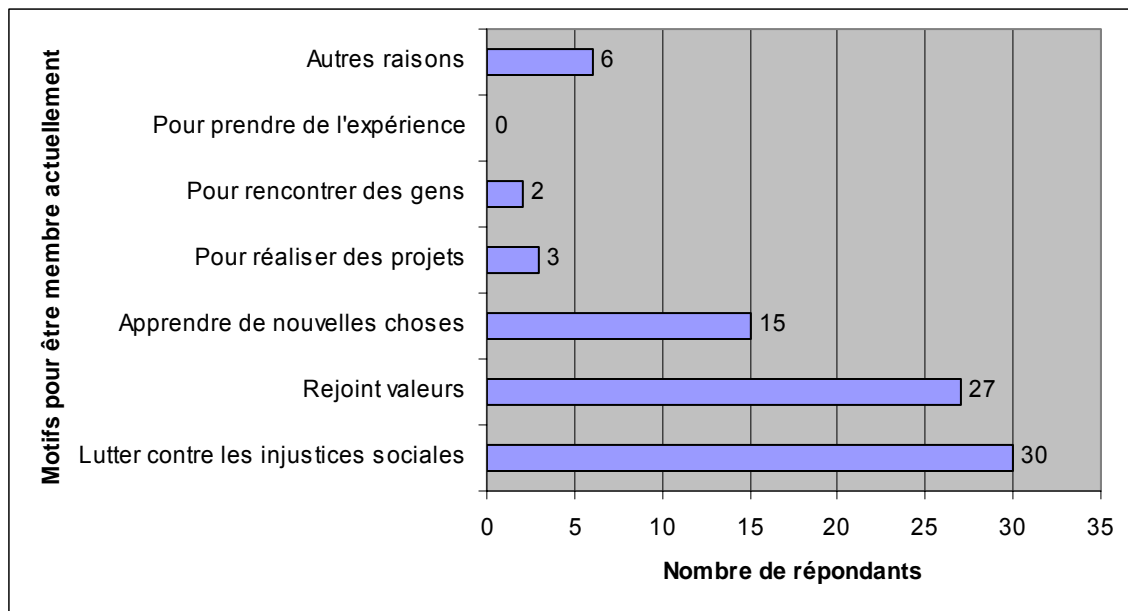
Interrogés sur les motifs initiaux qui les ont incité à devenir membre de l'organisme, les répondants mentionnent surtout que c'est parce que l'organisme les rejoignait dans leurs valeurs (29/35) ou pour lutter contre les injustices sociales (28/35). D'une façon beaucoup plus marginale, des répondants mentionnent qu'ils sont devenus membres pour rencontrer des gens (3/35), à la suite d'un événement important survenu dans leur vie (1/35) ou pour d'autres raisons (4/35).

FIGURE 3.8 **MOTIFS INITIAUX D'ADHÉSION**



Les motifs pour être membre actuellement diffèrent peu des motifs initiaux des répondants puisque la presque totalité d'entre eux sont membres afin de lutter contre les injustices sociales (30/35) ou parce que l'organisme les rejoint dans leurs valeurs (27/35). À ces raisons s'ajoute par contre le désir d'apprendre de nouvelles choses chez près de la moitié des répondants (15/35). Les commentaires des répondants nous amènent à croire qu'il s'agit d'un désir d'être informé sur les enjeux et les dossiers sur lesquels la LDL intervient. Quelques répondants mentionnent qu'ils sont membres afin de réaliser des projets (3/35), pour rencontrer des gens (2/35) ou pour d'autres raisons (6/35). Les répondants qui ont comme motifs actuels de rencontrer des gens et de réaliser des projets se caractérisent par le fait d'être des membres très actifs (plus de 6 participations dans la dernière année) et d'avoir entre 26 et 45 ans. Aucun des répondants n'a affirmé être membre pour prendre de l'expérience. Nous n'avons pas constaté de liens entre l'âge ou l'ancienneté des répondants et les motifs initiaux ou actuels d'adhésion.

FIGURE 3.9 MOTIFS POUR ÊTRE MEMBRE ACTUELLEMENT



Tous les membres interrogés lors de l’entrevue téléphonique ont l’intention de renouveler leur adhésion au cours de la prochaine année. Seulement trois d’entre eux ont déjà interrompu leur adhésion à un certain moment pour des raisons personnelles ou professionnelles.

L’adhésion et la participation à la LDL n’est pas la première implication des répondants sauf chez l’un d’entre eux et la presque totalité des répondants (27/35) sont toujours membres d’autres organismes. Dix répondants mentionnent des organismes communautaires de la région, neuf répondants, des organismes de solidarité intervenant sur la scène internationale (Amnistie Internationale, Unicef, Avocats sans frontières, etc.) et cinq répondants, des associations professionnelles ou syndicales. Trois répondants mentionnent des associations étudiantes alors que trois autres sont membres de partis politiques. Enfin, deux répondants mentionnent des organismes culturels alors qu’un organisme relevant de la vie municipale, un organisme scolaire ainsi qu’un organisme intervenant en habitation sont cités par un répondant chacun.

Près de la moitié des répondants n’avaient participé à aucune activité de la *LDL – Section de Québec* au cours de la dernière année (17/35) alors que huit d’entre eux avaient participé de 1 à 3 reprises ou encore, à plus de 6 reprises. Deux d’entre eux avaient participé à 4 à 6 activités au cours de la dernière année. Trois variables semblent être en relation avec le niveau de participation des répondants⁸ : il s’agit du sexe, de l’occupation et de l’âge des répondants.

Une forte majorité des répondants de sexe féminin (15/17) n’ont pas participé ou très peu aux activités dans la dernière année alors que seulement deux d’entre elles, y ont participé à plus de 6 occasions. Le portrait est plus partagé entre les

⁸ Les tests statistiques que nous avons réalisés à ce niveau étaient très proches d’une relation statistiquement significative c’est-à-dire généralisable à l’ensemble de la population.

différentes modalités de participation parmi les répondants de sexe masculin : 10 d'entre eux n'ont pas participé ou très peu aux activités (à trois reprises ou moins) alors que 8 d'entre eux y ont participé plus fréquemment, c'est-à-dire à plus de 4 reprises pendant l'année. Pourquoi les femmes déjà membres de la *LDL – Section de Québec* participent-elles moins aux activités de l'organisme ? Il ne semble pas que ce soit à cause des responsabilités familiales à assumer puisque la majorité d'entre elles sont seules et sans responsabilités familiales (13/17). Ont-elles tendance à moins participer activement aux activités au fur et à mesure qu'elles vieillissent puisqu'une majorité d'entre elles (11/17) ont plus de 45 ans ou est-ce parce qu'elles choisissent de s'investir en d'autres lieux ? Les résultats ne nous permettent pas de répondre à cette question bien qu'elle nous semble très importante.

TABLEAU 3.4 RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LEUR SEXE ET L'INTENSITÉ DE LEUR PARTICIPATION AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

	SEXE		TOTAL
	FEMMES	HOMMES	
Aucune participation	12	5	17
1 à 3 participations	3	5	8
4 à 6 participations	0	2	2
Plus de 6 participations	2	6	8
TOTAL	17	18	35

L'occupation des répondants et leur âge semblent également être en relation avec leur niveau de participation. Un tiers des personnes qui ont déclaré le travail comme occupation principale ont participé à quatre reprises ou plus pendant la dernière année alors que chez les personnes à la retraite, une personne sur cinq seulement a participé quatre fois ou plus. Parmi les trois étudiants, deux avaient participé à quatre reprises ou plus dans la dernière année. De plus, une majorité (7/10) des personnes qui ont participé quatre fois ou plus dans la dernière année sont âgées de 45 ans et moins. S'agit-il de membres qui ont été contactés alors qu'ils étaient étudiants ? Nous ne pouvons l'affirmer avec certitude.

3.2 L'adhésion et la participation

Nous avons réalisé des entrevues semi-dirigées auprès de 11 membres⁹ de l'organisme en février et en mars 2006. Cet échantillon était composé de cinq femmes et de six hommes. Trois d'entre eux avaient entre 26 et 35 ans, une personne avait entre 46 et 55 ans, cinq personnes avaient entre 56 et 65 ans et deux personnes avaient 66 ans et plus. Quant à leur participation aux activités de la *LDL – Section de Québec*, cinq personnes n'avaient participé à aucune activité dans la dernière année, trois personnes avaient participé de une à trois fois au cours de la dernière année alors que trois autres, avaient participé à plus de six activités au cours de la dernière année.

▪ ADHÉRER À LA LDL

Comment les personnes rencontrées lors des entrevues semi-dirigées ont-elles connu la LDL et qu'est-ce qui les a incité à devenir membre de cet organisme ? Il semble bien que c'est la sollicitation par une personne de l'entourage qui est le mode de recrutement le plus efficace. En effet, 8 des 11 répondants aux entrevues ont mentionné qu'ils avaient adhéré à l'organisme après y avoir été invités par une personne de leur entourage. Ce qui confirme ce que nous avons constaté par les entrevues téléphoniques alors que 17 répondants sur 32 affirmaient avoir été sollicité personnellement (figure 3.7). Ce recrutement se réalise parfois dans le milieu de travail par le biais de leurs proches :

Je connaissais des gens dans mon milieu de travail qui étaient actifs à la Ligue et qui faisaient du recrutement dans le milieu. Moi, j'ai accepté d'être membre lorsqu'ils m'ont recrutée. (Gabrielle¹⁰)

Mon conjoint connaissait le président. Ils ont travaillé au même endroit. Mon conjoint connaissait d'autres personnes qui étaient impliquées là-dedans, alors c'est comme ça que je suis allée. (Andréanne)

⁹ Parmi les 11 personnes rencontrées, 2 personnes n'avaient pas un statut de membre en règle au moment des entrevues mais nous les avons finalement considérés comme membre compte tenu qu'elles avaient simplement oublié de renouveler leur carte de membre. Pour plus de détails, voir le chapitre 2 portant sur la méthode.

¹⁰ Tous les noms des répondants ont été changés afin de respecter l'anonymat.

Mais la sollicitation peut aussi se réaliser à travers le réseau social des répondants :

C'est vraiment par un ami que je suis entré. Sinon, je ne connaissais pas. J'avais déjà entendu parler de la Ligue mais je ne croyais pas que c'était accessible comme ça. Je n'avais jamais été sollicité pour être membre. (Jérôme)

Trois répondants nous ont expliqué qu'ils avaient adhéré à l'organisme à la suite d'une activité ou d'un projet de la *LDL – Section de Québec* auquel ils avaient contribué : une conférence publique ou une action médiatique par exemple. L'adhésion à l'organisme est venue de soi, pour confirmer un appui idéologique déjà présent :

C'était les journées Nord-Sud au mois de novembre mais c'est purement un accident. C'était l'occasion, parce que la raison, ce n'était pas cette journée là. J'étais à côté des formules d'adhésion et je me disais : « Comment ça se fait que je ne suis pas membre de la Ligue ? ». Pour moi, c'était juste une mise à jour, une implication pour laquelle je n'avais pas besoin d'être convaincu. On était tellement proche, au niveau des individus, que j'avais presque l'impression d'être membre. Remplir le formulaire, c'était une formalité. (Antoine)

Un seul répondant mentionne avoir fait une recherche lui-même pour trouver un organisme s'intéressant aux droits et libertés :

Je cherchais un organisme dans la région de Québec qui pouvait traiter de sujets ou encore qui défendait les droits des personnes les plus démunies si je peux dire, donc j'ai fait une recherche sur Internet. (Sébastien)

Pourquoi devient-on membre de la LDL ? La presque totalité des répondants aux entrevues semi-dirigées (9/11) affirment que c'est d'abord parce que cet organisme les rejoint dans leurs valeurs, leurs convictions profondes. Un phénomène que nous avons déjà pu observer lors des entrevues téléphoniques (figures 3.8 et 3.9). Gabrielle affirme :

Ça me rejoignait beaucoup dans mes valeurs. Je ne suis pas du genre à donner si je ne suis pas en accord avec ce qui va être fait. Je suis capable

de dire non assez facilement. Donc, quand je ne veux pas, je ne veux pas et quand j'accepte de donner, j'ai pensé pourquoi je le faisais. (Gabrielle)

Cinq répondants insistent sur la nécessité d'appuyer, de soutenir une cause qui leur semble juste et valable :

C'était pas nécessairement pour participer, c'est parce que c'était une cause valable. (Pierre)

Trois répondants se sentent un devoir, une responsabilité d'agir :

Il faut encourager un organisme comme ça. (Jeanne)

C'est un créneau où il n'y a pas beaucoup de gens qui supportent. (Gabrielle)

Quatre répondants situent cet engagement en continuité avec leur domaine professionnel ou avec leurs autres engagements que ce soit dans les milieux syndicaux ou les organismes de défense des droits :

C'était un complément intéressant dans le travail que je faisais au syndicat. (Gabrielle)

Je suis impliquée dans d'autres choses et je pense que ça fait un tout. (Sylvie)

L'adhésion à la LDL participe d'une certaine façon à la cohésion identitaire des individus en leur permettant d'agir selon ce qu'ils jugent important et de faire le lien entre différentes sphères de leurs vies. Les témoignages de Normand et de Jérôme sont particulièrement éloquentes à ce niveau :

C'est en harmonie avec moi-même, cela répond à mes convictions. (Normand)

Quand mon ami m'a parlé de la Ligue, cela correspondait exactement à qui j'étais, aux valeurs que j'avais ou aux sujets qui m'intéressaient. Les individus aussi étaient intéressants. Ça fait que là, j'ai plongé. (Jérôme)

Bien qu'ils ne soient jamais cités comme premiers motifs d'adhésion, les répondants aux entrevues semi-dirigées soulignent quelques avantages retirés

de leur adhésion et de leur participation à la LDL. D'abord, l'intérêt d'être informé sur les dossiers et les enjeux tant nationaux que locaux est souligné par sept répondants :

C'est pour continuer à recevoir de l'information sur ce qui se passe parce que je trouve que ce n'est pas des dossiers qu'on entend beaucoup parler. (Gabrielle)

Aussi pour prendre connaissance des choses qui se passent dans la région. (Sébastien)

Deux répondants mentionnent qu'ils ont pu y rencontrer de nouvelles personnes ou contribuer à des projets qui leur tenaient à cœur :

Bien, je trouvais intéressant les gens que j'ai rencontrés, mais je ne crois pas que ce soit les gens d'abord qui ont été déterminants mais plutôt la mission et les projets. (Sylvie)

Le plus beau projet pour moi est celui sur le dossier de la citoyenneté et de l'immigration. (Sylvie)

Aux yeux des répondants, qu'est-ce qui donne à la LDL sa légitimité d'action ? Qu'est-ce qui leur donne envie de s'associer à cet organisme ? Il y a d'abord les dossiers sur lesquels elle intervient puis, sa façon d'intervenir et de travailler sur ces questions¹¹. En ce qui concerne les dossiers sur lesquels elle intervient, la presque totalité des répondants (9/11) mentionnent d'abord, de façon générale, le maintien et l'avancement des droits fondamentaux :

Pour moi, c'est une question fondamentale les droits humains. (Pierre)

Par la suite, plusieurs répondants (5/11) soulignent l'éducation aux droits et libertés :

Mon intérêt pour la promotion et l'information sur les droits... (Sylvie)

¹¹ Lors des entrevues, nous n'avons pas posé de questions sur l'importance que les répondants accordaient à des dossiers particuliers ou sur la façon dont la LDL intervient. Nous rapportons ici les éléments mentionnés à ce sujet par les répondants lorsque nous les avons interrogé sur ce que la LDL apporte à la société.

Les dossiers suivants sur lesquels la LDL intervient ont été nommés par seulement un ou deux répondants lors des entrevues : l'intégration et les droits des immigrants, les lois antiterroristes, les abus policiers, les droits économiques et sociaux, le taxage, la protection de la vie privée, le sommet parallèle, la guerre en Irak, la démocratie municipale, les déclarations et les chartes des droits.

TABLEAU 3.5 DOSSIERS MENTIONNÉS PAR LES RÉPONDANTS ET QUI LES ONT MOTIVÉS À ADHÉRER À L'ORGANISME

DOSSIERS MENTIONNÉS PAR LES RÉPONDANTS	NOMBRE DE RÉPONDANTS (N=11)
Maintien et avancement des droits fondamentaux	9
Éducation aux droits et libertés	5
Liberté d'expression	3
Intégration et droits des immigrants	2
Lois antiterroristes	2
Abus policiers	2
Atteinte aux droits économiques et sociaux	2
Taxage	2
Protection de la vie privée	1
Sommet parallèle	1
Opposition à la guerre en Irak	1
Déclarations et chartes des droits	1

Quant à la façon dont la LDL intervient sur les dossiers et qui lui donne sa légitimité d'action, cinq des répondants mentionnent la capacité de la LDL à prendre position publiquement dans des dossiers parfois controversés :

Est-ce que ça respecte les droits ? Est-ce que ces droits-là sont respectés ?
Et si ça ne respecte pas les droits, on intervient. Si ça ne respecte pas, on dénonce. Ça, ça me plaît ! (Jérôme)

La possibilité de mener une action dans la région grâce à la présence d'une section régionale est mise en évidence par quatre répondants :

Disons que je trouvais intéressant qu'il y ait des activités dans la région et je trouvais aussi qu'il y avait des gens intéressants qui s'en occupaient. Il y avait des chances qu'il se passe des choses pertinentes. (Andréanne)

Trois répondants insistent sur la capacité de la LDL de proposer une analyse réfléchie par rapport aux grands enjeux :

Qui a l'expertise de nous dire ce que ces mots là cachent et en quoi c'est dangereux ? En quoi c'est contraire à des droits fondamentaux ? C'est la Ligue. (Antoine)

Au lieu d'avoir des espèces de réponses un peu toutes faites là-dessus, il y avait des gens qui se penchaient sérieusement sur la question. Je trouvais ça très intéressant. (Andréanne)

L'approche globale portée par la LDL sur la question des droits et libertés est soulignée par trois répondants :

Il y a beaucoup d'organismes qui ont comme mission de travailler sur des droits particuliers et donc, je trouvais que faire l'éducation aux droits d'une manière générale, avoir une vision d'ensemble et soutenir des positions face aux politiques... je trouvais qu'il y avait une place pour un organisme comme ça. (Normand)

Trois répondants font référence au caractère neutre et non-partisan de la LDL et à son indépendance d'action :

On était neutre, on n'était aucunement victime mais on est intervenu et on a dit que ça n'avait pas de sens. (Jérôme)

C'est qu'on est un mouvement militant, non-partisan, c'est très important. (Antoine)

Je trouvais que c'était un élément essentiel d'avoir une Ligue des droits, un organisme indépendant. (Normand)

La reconnaissance accordée par le milieu à la LDL et ses nombreuses collaborations avec les organismes est soulignée par deux répondants et enfin, le bon climat qui règne à la section régionale est mentionné par une personne.

TABLEAU 3.6 FAÇONS DONT LA LDL INTERVIENT SUR LES DOSSIERS QUI ONT ÉTÉ MENTIONNÉES PAR LES RÉPONDANTS ET QUI LES ONT MOTIVÉS À ADHÉRER À L'ORGANISME

FAÇONS D'INTERVENIR SUR LES DOSSIERS	NOMBRE DE RÉPONDANTS (N=11)
Capacité à prendre position publiquement	5
Possibilité de mener une action régionale sur les enjeux	4
Proposer une analyse réfléchie sur les grands enjeux	3
Approche globale des droits et libertés	3
Neutralité et indépendance de l'organisme	3
Reconnaissance et collaborations avec le milieu	2
Bon climat de fonctionnement	1

▪ **PARTICIPER À LA LDL**

Quels obstacles et quelles contraintes ces personnes rencontrent-elles dans leur participation à la section régionale de la LDL ? Mentionnons d'abord que parmi les 11 répondants, trois personnes ne veulent pas participer à des activités de la LDL tout en souhaitant demeurer membre de l'organisme. Les raisons évoquées par ces personnes sont les suivantes : l'âge, le manque d'instruction, la décision personnelle de ne pas consacrer de temps à des organismes actuellement ou encore, de consacrer ce temps à d'autres organismes. Mis à part le manque d'instruction qu'un répondant met en parallèle avec la complexité des dossiers sur lesquels l'organisme intervient, aucune raison invoquée par ces répondants pour ne pas participer à la LDL ne met en cause le fonctionnement ou les orientations de l'organisme.

Quant aux autres répondants, les obstacles et contraintes rencontrés par rapport à leur participation à la LDL sont surtout liés au temps consacré aux autres engagements (5/8), aux responsabilités familiales à assumer (2/11) et au manque de temps (2/11). Quelques raisons sont évoquées par une personne seulement : les activités de la LDL qui se déroulent pendant les heures de travail, le manque d'intérêt pour certaines activités de la LDL, l'information reçue à la dernière minute qui ne permet pas de les intégrer à un horaire déjà chargé et les responsabilités professionnelles.

Interrogés sur les facteurs pouvant contribuer à une variation de leur participation à la LDL, les répondants ont mentionné qu'une augmentation des responsabilités familiales ou professionnelles ou une diminution de l'implication régionale de la LDL pourraient les amener à réduire leur participation. Au contraire, une diminution des autres engagements ou des responsabilités professionnelles, la possibilité d'apporter une contribution spécifique à la LDL ou le fait d'avoir les informations sur les activités plus tôt pourrait permettre à ces membres d'augmenter leur participation à la LDL.

▪ **PARCOURS D'ENGAGEMENT**

L'adhésion et la participation des répondants à la *LDL – Section de Québec* s'inscrit dans un parcours d'engagement beaucoup plus vaste qui a parfois pris naissance dans le milieu familial d'origine ou au moment des études par l'implication dans des mouvements d'action catholique ou des associations étudiantes :

J'aidais mon père dans un organisme de récolte de nourriture pour le foyer de charité dans l'Est de Montréal. (Antoine)

Ces parcours d'engagements se sont déroulés dans une multitude d'organisations : surtout dans le mouvement syndical, les ONG internationales, les organismes communautaires et populaires, les associations indépendantistes et en politique partisane mais parfois aussi, dans des associations sportives et sociales. Une trame de fond semble relier tous ces parcours : la place importante que chacune de ces personnes accorde à l'engagement socio-politique dans sa vie et le désir très grand de contribuer à l'avènement d'une société plus juste, plus égalitaire :

Si je regarde plus loin, plus jeune, c'était une volonté, je me sens missionnaire (rires). Ça doit venir un peu de ça, de cette idée de combattre une injustice. Que ce soit de n'importe quelle forme, ça toujours été la motivation pour mes engagements, je vois que c'était la motivation qui était presque toujours là. (Gabrielle)

Quand j'ai décidé de commencer à faire du syndicat, c'est parce que je trouvais ça important, je trouvais que c'était une place où l'on pouvait défendre certains dossiers et faire en sorte qu'il y ait plus de justice. Je n'ai jamais connu de grande justice, mais c'est ça, qu'il y ait plus de partage. Je veux dire que lorsque tu t'engages dans quelque chose, c'est pour qu'il y ait un certain progrès. (Claude)

Je ne me rappelle pas avoir été capable d'indifférence. Pour moi, le plus grand péché, c'est l'indifférence. À partir de là, si on n'est pas indifférent, ça veut dire qu'il faut faire quelque chose. Quelqu'un m'a déjà dit : « Oui mais, tu n'es pas sûr de gagner ! ». Puis ma réponse, c'était : « Ils vont peut-être gagner mais entre-temps, ils vont en baver parce que je vais être dans leur pattes tout le temps ! ». Puis pour moi, le minimum, c'est d'être emmerdeur ! (Antoine)

Bien entendu, les parcours d'engagement des répondants ont connu des variations en intensité selon les événements de la vie et les occupations professionnelles de chacun. Pour certains des répondants, l'engagement syndical a été une période intense qui rendait presque impossible tout autre engagement :

À partir du moment où tu mets ton énergie dans les syndicats, tout y passe. (Gabrielle)

Au syndicat, j'ai toujours eu 2, 3 mandats importants en même temps et je consacrais à peu près 60 heures par semaine à mon travail, j'avais peu de disponibilité et ce qui me restait, c'était un peu de loisirs. (Normand)

Certains répondants expliquent combien la retraite a été marquée par la découverte d'une disponibilité nouvelle qu'ils ont parfois choisi de consacrer, en partie, à des engagements mais parfois aussi, à jouer un rôle particulier en tant que grands-parents :

J'ai un petit-fils qui est tout nouveau dans ma vie, je me sens moins prêt à m'engager. (Claude)

On est aussi grands-parents et on a dépanné des parents de temps en temps. Des fois, à la dernière minute, un enfant malade qui ne peut aller à la garderie et puis le parent est mal pris. (Andréanne)

Si du temps est consacré à de l'engagement au moment de la retraite, on a alors vraiment le sentiment de l'avoir choisi librement :

C'est vrai que je me sens plus... le fait de me sentir bénévole, c'est que je n'ai pas d'obligations à faire les choses, c'est une adhésion vraiment volontaire et je ne me sens pas moins engagée mais cela prend une autre connotation. (Andréanne)

La retraite, c'était organisé, dans ma tête, d'être indépendant de ces mandats urgents tout le temps, et de choisir certains créneaux, dont la Ligue. (Normand)

Des répondants ont ressenti également le besoin, à un moment ou l'autre de leurs vies, de faire une pause dans leurs engagements, de se retirer momentanément mais sans que ça signifie qu'ils ne croient plus à la nécessité de l'engagement social. L'adhésion à la LDL peut alors représenter une façon de maintenir un lien avec un engagement jugé par ailleurs, essentiel :

Parce que je fais des choix de ne pas retourner m'investir, je ne dis pas peut-être pour plus tard, mais là, c'est un choix qui est personnel... (...) Je ne sais pas combien de temps ça va durer, mais je suis encore dans cette période. (...) Même en ne donnant plus de temps à des organisations ou à des mouvements, je me considère encore comme engagée parce que j'ai toujours le sentiment que je le suis même si je ne me présente pas à des réunions... (Gabrielle)

▪ **QUITTER LA LDL**

Toutes les personnes interrogées à l'aide des entrevues semi-dirigées ont affirmé qu'elles désiraient renouveler leur adhésion à la *LDL – Section de Québec* et qu'elles n'avaient jamais songé à se retirer de l'organisme. Ce désir unanime de renouveler son adhésion à la LDL va d'ailleurs dans le même sens que les réponses obtenues lors des entrevues téléphoniques.

Nous leur avons cependant demandé s'il existait des facteurs qui feraient en sorte qu'elles se désengageraient ou qu'elles quitteraient l'organisme. Plusieurs personnes interrogées nous ont mentionné qu'elles songeraient à quitter la LDL si celle-ci prenait des décisions ou des orientations idéologiques avec lesquelles

elles seraient en profond désaccord ou qui seraient contraires au mandat de l'organisme :

Si je sentais un moment donné une direction qui vient vraiment à l'encontre de ce que je vois comme mandat de la Ligue, bien peut-être, qu'à ce moment là, je remettrais mon adhésion en question. (Andréanne)

Si j'étais heurtée beaucoup par une direction générale, pas sur un dossier sur lequel je ne partage pas les points de vues qui ont été émis ou une conclusion auxquelles ils sont arrivés. Ça, des fois, tu en prends et tu en laisses. Tu te dis que tu n'aurais peut-être pas été aussi loin et qu'ils sont passés à côté. Mais ça ce n'est pas grave. Mais si je sentais que ça devient autre chose, ou que ça été utilisé à d'autres fins, à ce moment là, oui je me retirerais. Là-dessus je serais assez intransigeante sauf ça ne serait pas à la première expression d'un point de vue différent du mien. (Gabrielle)

J'aurais songé à quitter la LDL s'il avait eu des actions pour lesquelles je n'étais pas d'accord ou si on participait sans réflexion à des manifestations qui n'ont pas de sens. Je dirais que ça me ferait plaisir d'être membre de la Ligue pour la soutenir, mais je ne m'investirais pas dans celle-ci. (Jérôme)

Quant aux membres plus impliqués à la LDL, ils nous rapportent des motifs de désengagement qui concernent plus particulièrement le fonctionnement de l'organisme. Si, par exemple, il y avait des tensions inutiles au niveau des prises de décisions ou encore s'il y avait de moins en moins de gens impliqués, des membres actifs songeraient à donner moins de temps à l'organisme :

S'il y avait du formalisme, de la procédurite, les choses seraient toujours compliquées, des tensions inutiles, des conflits d'orientation, de personnalités, des chicanes... Si on passait des réunions sur des affaires secondaires par rapport à la question des droits. Je trouve que dans les organismes communautaires qui font appel au bénévolat, au militantisme, on doit se préoccuper de réduire les chicanes inutiles, de réduire les tensions... de trouver les voies de collaboration, de travail sur le fond et de dire : mon énergie, je la consacre à faire avancer le dossier et je regarde les résultats, cela fonctionne mieux. Donc, c'est un peu ça, est-ce qu'on avance plutôt qu'on piétine ? (Normand)

Les deux personnes dont le statut de membre n'était pas en règle au moment des entrevues nous ont confirmé qu'il s'agissait seulement d'un oubli et non pas d'une décision volontaire de mettre fin à leur adhésion et l'on peut imaginer que

plusieurs anciens membres de la *LDL – Section de Québec* sont dans la même situation :

Je n'ai pas quitté, j'ai négligé bêtement d'envoyer ma cotisation, c'est vraiment ça plus que d'autres choses, Tu vois, j'ai toujours tous les papiers, je les accumule et je les regarde en disant qu'il faut que je le fasse et ça passe sous la pile, mais c'est évident je n'ai pas quitté. J'ai vraiment oublié, remis, remis à plus tard. Je suis un de ces membres anciens, que si on me rappelait, je me réinscrirais. (Marjolaine)

C'est de la négligence. On est occupé à gauche, à droite, puis on dit toujours; ah, faudrait bien que... puis à un moment donné on ne le fait pas. Mais si je pouvais être membre de la Ligue, comme je suis membre du Club Automobile... Au Club automobile j'avais le même problème; c'est que la négligence me faisait oublier de renouveler. Puis, un jour, ils ont dit; si vous voulez, jusqu'à temps que vous nous disiez d'arrêter, une fois par année, on peut prendre ça sur votre carte de crédit. Moi, ça m'aidait, dans ma manière de fonctionner, je peux penser à la Ligue souvent, et j'y pense à chaque fois qu'elle se manifeste, mais je ne suis pas le genre à prendre une enveloppe, à mettre un timbre dessus puis l'envoyer. (Antoine)

3.3 Trois types de membres

L'analyse que nous avons réalisée nous a permis de dégager une typologie des adhérents à la LDL à partir de la participation qu'ils souhaitent avoir dans l'organisme. L'analyse typologique peut être définie comme « un instrument de clarification du réel et d'intelligibilité des relations sociales, qui consiste à comparer les résultats des enquêtes à une idée abstraite construite par le chercheur en fonction de son point de vue » (SCHNAPPER, 1999 : 5). C'est un outil théorique qui permet de mieux appréhender et de mieux comprendre une réalité sociale complexe en la présentant sous une forme simplifiée et schématisée. En concentrant son analyse sur des angles de vue particuliers, la typologie a sans doute un effet réducteur et elle ne peut rendre compte de toutes les nuances que l'on retrouve dans la réalité. Elle permet cependant de faire ressortir certaines caractéristiques fondamentales de la réalité à l'étude. Nous avons distingué trois types de membre : le *membre de soutien*, le *membre « tirillé »* et le *membre actif*.

▪ LE MEMBRE DE SOUTIEN

Lorsqu'il adhère à la LDL, le membre de soutien a pour objectif d'apporter un appui et un soutien global à l'organisme à travers sa cotisation financière et le renouvellement annuel de son adhésion. Son apport à l'organisme est essentiellement de fournir un support financier à celui-ci et d'assurer une légitimité politique à son action, comme l'explique Gabrielle :

Je peux dire que je suis stable, je renouvelle à chaque année. Pour la Ligue, j'imagine qu'avoir un certain nombre de membres qui sont fidèles et qui restent, même s'ils ne participent pas, ça assure au moins une base de financement. Si tu n'as pas de membre et que tu parles au nom de 10 personnes, ceux qui sont aux réunions, bien là, c'est certain que cela peut enlever de la crédibilité et de la légitimité des revendications et des prises de position. De pouvoir s'appuyer sur un certain nombre de membres et d'assurer une base assez stable, tout ça, je pense que ça donne au moins à la Ligue un peu de stabilité. (Gabrielle)

La position du membre de soutien quant à son implication à la LDL est ferme : il ne s'impliquera pas dans les activités de l'organisme, non pas par désaccord idéologique, mais bien parce qu'il a fait d'autres choix en matière d'engagement c'est-à-dire de s'engager ailleurs, de réduire ses engagements ou de ne plus s'engager activement. Tout au plus, pourrait-il apporter momentanément un soutien financier supplémentaire à la LDL en cas de difficultés particulières. Ses attentes envers la LDL sont réduites et consistent principalement à recevoir de l'information relative aux grands dossiers et enjeux sur lesquels l'organisme intervient. Il parcourt rapidement la documentation qu'il reçoit de la LDL et porte une attention un peu plus soutenue aux sujets qui l'intéressent plus particulièrement.

Bien qu'il reconnaisse l'importance et la nécessité de la section régionale de la LDL afin que certains membres puissent s'y impliquer, le membre de soutien ne ressent aucune appartenance particulière pour sa section régionale. Il est d'abord membre de la LDL du Québec qu'il y ait ou non une section régionale :

Pour moi, ça n'a pas d'importance, c'est plate à dire, mais ce n'est pas un motif pour adhérer parce qu'il existe une section à Québec. (Gabrielle)

Il ne faut cependant pas croire que la distance qu'il maintient avec la LDL signifie que le membre de soutien accorde peu d'importance ou d'utilité à l'organisme : il croit fermement à la nécessité d'un organisme qui fait la promotion et la défense des droits fondamentaux.

▪ **LE MEMBRE « TIRAILLÉ »**

C'est en étant associé, d'une façon ou d'une autre, à une activité de la LDL que le membre « tirillé » est entré en contact avec l'organisme : il a été conférencier lors d'une activité publique, il a aidé à la production de l'émission radiophonique, il a assisté à l'une des assemblées générales, etc. Parfois, la participation du membre « tirillé » à une activité de la LDL a précédé son adhésion à l'organisme. C'est en général par l'action que le membre « tirillé » a été mis en relation avec la LDL :

J'avais été invitée à faire une conférence à la Ligue... Ça été mon premier accès et après ça, je les ai connus et je me suis inscrite comme membre parce que je trouvais que leurs engagements étaient très intéressants. (Marjolaine)

Le membre « tirillé » est généralement engagé au sein d'autres organisations ou est assez occupé par son travail. Il se dit prêt à participer de façon ponctuelle à la LDL en y apportant une contribution précise, délimitée dans le temps, à partir de l'expertise qu'il possède déjà comme en témoignent certains répondants :

Je faisais de la formation syndicale, alors si au niveau de la Ligue, il y avait des dossiers sur lesquels cette expérience que j'ai eu au niveau des communications ou au niveau de l'information serait utile, dans des causes qui feraient mon affaire, dans ce cas là, j'accepterais de m'impliquer. (Claude)

Je crois que pour se sentir utile dans un organisme comme ça, il faut avoir du temps, il faudrait que je puisse voir quelles sont les possibilités, quels sont les services que je peux rendre. Moi, je ne pourrais pas par exemple m'engager à toutes les semaines, mais si par exemple, ils acceptent une participation moins grande, là, c'est certain que ça me ferait plaisir. (Marjolaine)

La présence d'une section régionale de la LDL est importante pour le membre « tirailé » parce qu'il se préoccupe des enjeux locaux reliés aux droits et libertés :

S'il y avait moins d'implication dans la région, je serais moins intéressée. Je ne peux pas dire que je me sentirais hostile ou contre la Ligue mais cela resterait un engagement plus formel qu'une vraie adhésion. Tandis qu'avec une section à Québec, qui cherchait d'ailleurs à créer des liens avec les membres, là, je me sentais plus personnellement impliquée, plus le goût d'embarquer. (Andréanne)

Cet intérêt se sent d'ailleurs, chez le membre « tirailé », par sa capacité à nommer des dossiers locaux sur lesquels la LDL intervient : l'intégration des immigrants à Québec, l'affaire Jeff Fillion, etc. Le membre « tirailé » s'intéresse de près aux documents qu'il reçoit de la section régionale puisque, c'est par cette documentation, qu'il maintient son intérêt pour la LDL :

C'est très important. Sans ça, c'est... en tout cas je parle pour moi, j'ai bien l'impression que si je n'entendais pas parler d'eux-autres, je ne pense pas que je courrais après eux... (Claude)

▪ **LE MEMBRE ACTIF**

Le membre actif a adhéré à l'organisme afin d'y participer de façon très concrète que ce soit en contribuant aux orientations et aux prises de décision, à la réalisation d'activités ou la mise en place d'actions dans le milieu. Ses intérêts portent sur des dossiers et sujets précis : l'intégration et les droits des immigrants, les lois antiterroristes ou la protection de la vie privée par exemple. Le membre actif est généralement très engagé dans plusieurs autres organisations et sa participation à la LDL s'inscrit dans un esprit de continuité

avec ses autres engagements et sa vie professionnelle. Bien que sa participation soit déjà importante, le membre actif aimerait souvent en faire plus :

J'aimerais en faire plus, j'aimerais avoir plus de membres, j'aimerais mettre plus d'énergie des fois pour développer un créneau. (Normand)

Le membre actif montre une très grande appartenance envers la section régionale de la LDL puisqu'elle lui permet de s'engager dans sa région, sans avoir à effectuer des déplacements trop importants. De plus, la section régionale permet au membre actif de prendre position sur des enjeux régionaux, par exemple, lors de la question de la fermeture de CHOI FM. Elle lui permet aussi de réaliser des actions à partir d'une approche et de préoccupations régionales comme ce fut le cas lors du projet d'éducation aux droits dans les milieux scolaires :

Si on veut développer la Ligue, il faut être capable d'avoir des noyaux un peu partout au Québec... (...) être capable de développer des approches différentes. On n'est pas arrivé à Québec avec une copie de ce qui se fait à Montréal, on appartient au même ensemble, on est membre de la Ligue nationale, mais on est capable de développer des approches différentes selon les intérêts des personnes, ici. (Normand)

Cette grande appartenance à la section régionale pourrait même conduire le membre actif, dans certains cas, à remettre en question son adhésion à la LDL si la section régionale n'existait plus.

▪ **UNE RELATION DIFFÉRENCIÉE À LA LDL – SECTION DE QUÉBEC**

Bien que tous les membres que nous avons interrogés demeurent fermement convaincus de la nécessité d'agir pour le maintien et l'avancement des droits et libertés, tous n'ont pas fait les mêmes choix par rapport à leur engagement à la LDL comme le montre le tableau 3.7. Certains ont fait le choix de ne pas s'engager activement à la LDL mais de la soutenir par le renouvellement de leur adhésion annuelle. D'autres, déjà très engagés ailleurs, se disent prêts à s'engager de façon ponctuelle, délimitée, pour des projets ou des actions

précises. Un troisième groupe, quant à lui, participe activement à la vie de la section régionale de Québec.

Chacun de ces types de membres entre en relation avec la LDL avec des attentes, des perspectives et des limites spécifiques. Le sentiment d'appartenance à la *LDL – Section de Québec* varie également d'un type à l'autre, conditionnant sans doute la façon dont ces membres réagissent aux différentes demandes et sollicitations provenant de la section régionale.

TABEAU 3.7 TYPOLOGIE DES MEMBRES DE LA LDL – SECTION DE QUÉBEC

TYPES	LE MEMBRE DE SOUTIEN	LE MEMBRE « TIRAILLÉ »	LE MEMBRE ACTIF
Participation souhaitée à l'organisme	Soutenir, appuyer par son adhésion	Collaborer de façon ponctuelle à des projets	Contribuer aux orientations, aux actions et aux activités
Attentes envers l'organisme	Être informé sur les activités de la LDL	Être informé sur les activités régionales et nationales de la LDL Être sollicité pour des projets précis	Être informé Être associé aux prises de décision et aux actions de la section régionale
Rapport à la section régionale	Pas d'appartenance	La section régionale est importante	La section régionale est importante et nécessaire

CONCLUSION

La recherche que nous avons réalisée nous a permis de mieux comprendre les motifs d'adhésion et de participation des membres de la LDL et de les situer à l'intérieur de leur trajectoire de vie et de leur parcours global d'engagement. Les témoignages recueillis à l'aide des entrevues semi-dirigées ont également permis de confirmer la pertinence de certains défis nommés par des membres de la LDL lors du groupe de discussion de l'automne dernier. Enfin, certaines des hypothèses que nous avons mises de l'avant n'ont pu être confirmées et certaines interrogations demeurent.

ENGAGEMENT À LA LDL, TRAJECTOIRE DE VIE ET POINTS D'ANCRAGE

La trajectoire de vie des individus semble avoir généralement peu d'impact sur leur décision d'adhérer ou non à l'organisme. En effet, les membres de la LDL ont adhéré à l'organisme à la suite de la sollicitation d'une personne de leur entourage social ou professionnel et non pas, par exemple, à la suite d'un événement décisif survenu dans leur vie. La trajectoire de vie est cependant déterminante en regard de la façon dont les membres participent à l'organisme. L'âge, le niveau de responsabilités familiales et professionnelles, le moment de la vie (retraite, études, etc.) par exemple, ont tous été nommés comme des facteurs pouvant contribuer soit à une participation plus active ou au contraire, à une diminution ou un arrêt de l'implication dans les activités de l'organisme.

Pour plusieurs membres, l'adhésion à la LDL s'inscrit en continuité avec les engagements bénévoles et militants et le milieu professionnel dans lesquels ils évoluent. La décision d'adhérer à la LDL s'ajoute à un parcours de vie composé d'engagements multiples et à long terme. Nous n'avons pas constaté de

différences notables relativement aux motifs d'adhésion et de participation des membres au cours de leur trajectoire de vie et de leur parcours d'engagement, pas plus qu'il nous a été possible de dégager des différences entre l'engagement des plus jeunes et des plus âgés. Une trame de fond semble relier tous ces parcours : la place importante que chacune de ces personnes accorde à l'engagement sociopolitique dans sa vie et le désir très grand de contribuer à l'avènement d'une société plus juste, plus égalitaire. C'est dans une logique d'émancipation collective que l'on s'engage à la LDL : pour défendre et affirmer des valeurs de justice et d'équité sociale (HAVARD DUCLOS et NICOURD, 2005 : 28).

L'adhésion à la LDL participe ainsi à la cohésion identitaire des individus en leur permettant d'agir selon ce qu'ils jugent important et de faire le lien entre différentes sphères de leurs vies. Lorsque les membres parlent de la LDL – Section de Québec, deux types « d'univers symboliques » s'en dégagent : d'abord le « milieu de défense ou de promotion » qui rend possible la tenue de débats en profondeur sur les grands enjeux relatifs aux droits et aux libertés; mais aussi, pour certains membres, le « milieu de travail » où l'on peut initier des projets qui ont de l'importance dans la recherche d'une société plus égalitaire et démocratique (BELLEAU, 1999 :11).

Les gratifications et les avantages retirés de l'engagement ne sont pas identifiés comme motifs premiers pour s'impliquer dans l'organisme mais contribuent tout de même à maintenir les liens avec l'organisme, notamment par le biais de l'information transmise sur les dossiers et les enjeux. Quel que soit leur niveau de participation, les membres souhaitent renouveler leur adhésion à la LDL et montrent ainsi qu'il existe des liens d'ancrage forts entre l'organisme et ses membres. Ce sont les buts et les objectifs généraux de l'organisme qui sont à la base de ces liens. Toutes les personnes interrogées sont convaincues de la pertinence sociale et politique d'agir pour le maintien, l'avancement et l'éducation

aux droits et libertés dans le contexte actuel, d'autant plus qu'il existe un discours puissant qui affirme, au contraire, que les citoyens jouissent d'un trop grand nombre de droits. Seuls des désaccords idéologiques sérieux ou des problèmes internes de fonctionnement importants pourraient provoquer le départ de certains membres.

LE RECRUTEMENT, LA PARTICIPATION ET LA RÉTENTION DES MEMBRES

Les résultats de la recherche confirment le rôle central que les membres actuels et la permanence jouent au niveau du recrutement des nouveaux membres : que l'on en ait entendu parler ou non auparavant, c'est en général après avoir été sollicité directement par une personne de son entourage que l'on devient membre de la LDL. Est-ce que les membres actuels se sentent suffisamment outillés pour effectuer ce recrutement dans leurs milieux respectifs ? Comment pourrait-on les soutenir davantage dans ce rôle ? Il s'agit là de deux questions auxquelles notre recherche ne peut répondre mais qu'il pourrait être intéressant d'approfondir.

Les résultats de la recherche nous amènent à penser que la moyenne d'âge et le niveau de scolarité des membres sont assez élevés, qu'une grande partie des membres sont au travail ou à la retraite et qu'on retrouve peu d'étudiants actuellement parmi les membres. Pourquoi ne retrouve-t-on pas aussi des personnes moins scolarisées parmi les membres ? Se sentent-elles moins concernées par les enjeux relatifs aux droits et libertés ou est-ce que le type de travail réalisé par la LDL les effraie ? Y a-t-il de l'espace pour différents types d'implication à la LDL ?

Il existe différentes façons d'être membre de la *LDL – Section de Québec* : des personnes choisissent d'être membre de l'organisme sans vouloir y investir du temps et de l'énergie pour des raisons essentiellement personnelles ; d'autres

personnes sont hésitantes et accepteraient d'apporter une contribution précise et limitée ; d'autres personnes enfin, s'engagent activement dans l'organisme parce qu'elles le choisissent comme terrain d'engagement privilégié. Le sentiment d'appartenance des membres à la section régionale est en relation avec leur niveau de participation à celle-ci. Nous avons ainsi pu distinguer trois types de membres : le membre de soutien, le membre « tiraillé » et le membre actif.

Nous avons constaté que les membres qui ne participent pas ou peu aux activités – les membres de soutien – ont généralement tendance à sous-estimer l'importance et l'utilité de leur adhésion à l'organisme. Même s'ils croyaient à la pertinence de l'organisme, certains d'entre eux ont longuement hésité avant de devenir membre de la LDL parce qu'ils n'avaient pas de temps à consacrer à l'organisme. Comme il avait été proposé lors du groupe de discussion, les résultats de la recherche montrent qu'il serait intéressant de trouver différentes façons de valoriser le statut de membre de soutien afin d'encourager l'adhésion de personnes qui ne désirent pas s'impliquer activement dans l'organisme.

Quant à la suggestion formulée lors du groupe de discussion de permettre à des personnes qui ont des disponibilités limitées d'offrir des contributions ponctuelles à l'organisme, elle nous semble particulièrement intéressante à la lumière des résultats de la recherche. En effet, quelques répondants aux entrevues semi-dirigées nous ont clairement indiqué qu'ils accepteraient de contribuer aux activités de l'organisme mais d'une façon limitée dans le temps et à partir de l'expertise qu'ils possèdent déjà. Les quelques entrevues que nous avons réalisées nous permettent d'affirmer que les personnes qui sont membres de la section régionale de la LDL possèdent une expérience de vie et d'engagement très riche et diversifiée qui pourrait contribuer encore davantage à l'essor de l'organisme.

Selon nos résultats, il semble bien que ce sont surtout des hommes, âgés de 45 ans et moins et ayant le travail comme occupation principale qui aient participé davantage aux activités dans la dernière année. Les femmes, bien qu'elles constituent presque les deux-tiers des membres, participent peu aux activités de la *LDL – Section de Québec* sans que nous puissions mettre en cause les responsabilités familiales à assumer. Peut-être choisissent-elles avec le temps de réduire leur participation à des organismes ou s'engagent-elles en d'autres lieux ?

En ce qui concerne le départ de certains membres au cours des années, nous ne pouvons malheureusement pas en connaître les motifs de façon précise. Il est probable que certains membres aient, tout comme nos deux « anciens membres », oublié de renouveler leur adhésion et que le lien entre eux et la LDL se soit effrité petit à petit. Quels auraient été les meilleurs moyens d'éviter de telles situations ? Existe-t-il d'autres raisons particulières ayant pu causer ces départs ? C'est la réalisation d'un plus grand nombre d'entrevues auprès d'anciens membres qui auraient sans doute permis de répondre à ces questions.

La typologie des membres que nous avons élaborée dans le cadre de cette recherche peut-elle s'appliquer à d'autres organismes communautaires ? Nous croyons que oui s'il s'agit d'organismes présentant certaines caractéristiques communes avec la LDL : être un organisme qui s'intéresse à des enjeux sociopolitiques de défense des droits, où l'on peut réaliser des projets dans la collectivité et enfin, pour lequel le nombre de membres est important afin d'assurer une crédibilité politique. Peut-être que de tels organismes pourraient-ils y reconnaître leurs membres.

BIBLIOGRAPHIE

AKOUN, André et Pierre ANSART (dir.)

1999 *Dictionnaire de sociologie*, Tours, Le Robert / Seuil.

BAER, Douglas, James CURTIS, Edward GRABB et Thomas PERKS

2003 « Estimation des tendances de l'engagement dans les associations volontaires au cours des dernières décennies au Québec et au Canada anglais », *Sociologie et sociétés*, XXXV, 1 : 115-141.

BELLEAU, Josée

1999 *La gestion démocratique dans les organismes communautaires, Séminaire de réflexion*, Centre de formation populaire et Relais-femmes.

DUVAL, Michelle, Annie FONTAINE, Danielle FOURNIER, Suzanne GARON et Jean-François RENÉ

2005 *Les organismes communautaires au Québec, Pratiques et enjeux*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.

FAVREAU, Louis

1989 *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours, Continuités et ruptures*, Montréal, Le Centre de formation populaire et Les Éditions du Fleuve inc.

FORTIN, Andrée, Éric GAGNON, Amélie-Elsa FERLAND-RAYMOND et Annick MERCIER

2006 *S'engager aujourd'hui. Trajectoires, éthique et identités des bénévoles*, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale.

GAGNON, Éric, Andrée FORTIN, Amélie-Elsa FERLAND-RAYMOND et Annick MERCIER

2004 « Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales », *Lien social et politiques*, numéro 51 : 49-57.

GAGNON, Éric et Andrée FORTIN

2002 « L'espace et le temps de l'engagement bénévole », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.15, numéro 2 : 66-76.

GODBOUT, Jacques

1994 La sphère du don entre étrangers : le bénévolat et l'entraide, dans Fernand DUMONT, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN, *Traité des problèmes sociaux*, pp. 981-994, Québec, l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1164 pp.

HALL, Michael, Larry MCKEOWN et Karen ROBERTS

2001 *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Centre canadien de philanthropie et Statistique Canada.

HAVARD DUCLOS, Bénédicte et Sandrine NICOURD

2005 *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot.

LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

2005 *Bulletin. Ligue des droits et libertés*, Montréal, volume XXIII, no 1.

2004a *Projet visant le renforcement des capacités de recrutement, d'intégration et de rétention des bénévoles*, Ligue des droits et libertés.

2004b *Bulletin. Ligue des droits et libertés*, Montréal, volume XXII, no 1.

2004c *Bulletin. Ligue des droits et libertés*, Montréal, volume XXI, no 4.

2003 *Bulletin. Ligue des droits et libertés*, Montréal, volume XXI, no 2.

QUIVY, Raymond et Luc VAN CAMPENHAUDT

1988 *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

ROUDET, Bernard

2004 « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif », *Lien social et politiques*, numéro 51 : 17-27.

SCHNAPPER, Dominique

1999 *La compréhension sociologique, Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Le Lien social, Presses Universitaires de France.

SECRETARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC (SACA)

2004 *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

2003 *Orientations gouvernementales en matière d'action bénévole, Parce que j'aime ça... encore plus !*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

2001 *Politique gouvernementale sur l'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Sites Internet consultés

Site de la Ligue des droits et libertés du Québec : www.liguedesdroits.ca / 18 septembre 2005.

Site de la Ligue des droits et libertés – Section de Québec : www.liguedesdroitsqc.org / 18 septembre 2005.

Site du Secrétariat à l'action communautaire autonome : www.mess.gouv.qc.ca/SACA/repertoires/organismes-communautaires.asp / 30 novembre 2005.

Site Les classiques des sciences sociales : [www.uqac.ca/classiques des sciences sociales](http://www.uqac.ca/classiques_des_sciences_sociales) / 8 décembre 2005.

ANNEXES

Annexe 1	Lettre de sollicitation
Annexe 2	Grille de l'entrevue téléphonique
Annexe 3	Formulaire de consentement
Annexe 4	Grille de l'entrevue semi-dirigée (membres actuels)
Annexe 5	Grille de l'entrevue semi-dirigée (anciens membres)
Annexe 6	Schéma d'analyse des entrevues semi-dirigées

Québec, le 01 décembre 2005

Objet : Recherche et entrevues téléphoniques

Cher membre de la Ligue,

La section de Québec de la Ligue sollicite votre participation à la réalisation d'une étude portant sur son membership. Réalisée à notre demande dans le cadre du Laboratoire de recherche du Département de sociologie de l'Université Laval, cette étude a pour objectif de dresser le profil des membres de la *LDL – Section de Québec* afin de mieux vous connaître et de mieux comprendre les motifs qui expliquent votre adhésion et votre participation à notre organisme. Les résultats de cette recherche nous aideront, d'une part, à identifier des stratégies susceptibles de contribuer au maintien et à l'accroissement de notre membership et d'autre part à mieux identifier les activités et dossiers susceptibles de vous intéresser. Cette recherche est complémentaire à l'étude déjà réalisée par la LDL de Montréal au cours des derniers mois.

En tant que membre de la *LDL – Section de Québec*, vous serez sollicité par les responsables de la recherche (Marie-Hélène Deshaies et Isabelle Fugère) pour répondre à quelques questions par téléphone, au cours du mois de janvier 2006. Ces entrevues téléphoniques d'une dizaine de minutes permettront de dresser le profil statistique des membres de la *LDL – Section de Québec*.

Les mesures suivantes ont été prévues afin d'assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participant (es) :

- ✓ les noms des participant (es) ne paraîtront sur aucun rapport;
- ✓ un code sera utilisé sur les divers documents de la recherche se rapportant aux entrevues et seules les chercheuses auront la liste des noms et des codes;
- ✓ en aucun cas, les résultats individuels des participant (es) ne seront communiqués à qui que ce soit;
- ✓ les données seront détruites à la fin de la recherche.

Votre collaboration est importante afin d'assurer la réussite de cette recherche. Par contre, si vous préférez ne pas être contacté par les responsables de la recherche, veuillez s'il-vous-plaît nous en aviser le plus rapidement possible par téléphone ou par courriel à la *LDL – Section de Québec*.

En vous remerciant de votre collaboration,

Nancy Gagnon, coordonnatrice

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

Date de l'entrevue : _____

Nom de l'intervieweur : _____

1. Numéro du répondant : _____

2. Sexe du répondant : Femme ¹
 Homme ²

Introduction

Bonjour, Je m'appelle (Isabelle Fugère, Marie-Hélène Deshaies). Je suis du département de sociologie de l'Université Laval. Je vous appelle à propos de l'étude portant sur le membership de la Ligue des droits et libertés de Québec. En décembre, une lettre vous a été envoyée par Nancy Gagnon, coordonnatrice de la Ligue, pour vous demander de participer à une entrevue téléphonique. L'entrevue est d'une durée de 10 à 15 minutes. La confidentialité des informations recueillies est assurée. Seriez-vous disponible pour répondre à quelques questions ?

- Si disponible, réaliser l'entrevue (page suivante).
- Si non disponible actuellement :

Est-ce que nous pourrions vous contacter de nouveau à un autre moment afin de réaliser l'entrevue ?

- Si oui, noter la date et l'heure : _____
- Si oui, leur mentionner que ce sera l'une ou l'autre des responsables de l'étude qui les contactera au moment convenu. Confirmer le rendez-vous téléphonique et remercier.
- Si non intéressé, les remercier de leur attention.

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* – Section de Québec

Première partie : L'engagement à la Ligue des droits et libertés

La première partie de l'entrevue téléphonique nous permettra de recueillir quelques informations sur votre implication à la Ligue des droits et libertés.

9. En quelle année êtes-vous devenu membre de la Ligue des droits et libertés ? _____

97) Ne sait pas ⁹⁷

99) Non disponible ⁹⁹

10. De quelles façons avez-vous été incité à devenir membre de la Ligue des droits et libertés ? Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

10a) À la suite de la lecture du dépliant ou du bulletin de liaison de la Ligue des droits et libertés. ¹

10b) À la suite d'une activité publique de la Ligue des droits et libertés (kiosque, conférence, etc.). ¹

10c) À la suite d'un article dans les journaux ou d'un reportage à la radio ou à la télévision. ¹

10d) Après avoir été sollicité par une personne de mon entourage (ami, famille, milieu de travail, membre d'un organisme). ¹

10e) Avoir participé à un projet de la LDL ou y avoir fait un stage ¹

10f) Autre, précisez : ¹

98) Ne s'applique pas ⁹⁸

99) Non disponible ⁹⁹

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

11. Parmi les motifs suivants, lesquels décrivent le mieux les raisons pour lesquelles vous avez choisi de devenir membre ? Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- 11a) Pour rencontrer des gens ¹
- 11b) À cause d'évènements importants survenus dans votre vie ¹
- 11c) Parce que l'organisme vous rejoint dans vos valeurs ¹
- 11d) Pour lutter contre des injustices sociales ¹
- 11e) Autre, précisez : ¹

- 97) Ne sait pas ⁹⁷
- 99) Non disponible ⁹⁹

12. Parmi les motifs suivants, lesquels décrivent le mieux les raisons pour lesquelles vous êtes membre actuellement ? Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- 12a) Pour rencontrer des gens ¹
- 12b) Pour réaliser des projets qui vous tiennent à cœur ¹
- 12c) Pour prendre de l'expérience au niveau du travail ¹
- 12d) Parce que l'organisme vous rejoint dans vos valeurs ¹
- 12e) Pour apprendre de nouvelles choses et être mieux informé ¹
- 12f) Pour lutter contre les injustices sociales ¹
- 12g) Autre, précisez : ¹

- 99) Non disponible ⁹⁹

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

13. Avez-vous l'intention de renouveler votre adhésion à la Ligue des droits et libertés au cours de la prochaine année ?

- 13.1) Oui ¹
- 13.2) Non ²
- 97) Ne sait pas ⁹⁷
- 99) Non disponible ⁹⁹

14. Pourquoi ?

- 99) Non disponible ⁹⁹

15. Avez-vous déjà interrompu votre adhésion à la Ligue des droits et libertés ?

- 15.1) Oui ¹
- 15.2) Non ² (passez à la question 18)
- 99) Non disponible ⁹⁹ (passez à la question 18)

16. Pourquoi ?

- 98) Ne s'applique pas ⁹⁸
- 99) Non disponible ⁹⁹

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

17. Pourquoi avez-vous décidé de redevenir membre ?

98) Ne s'applique pas ⁹⁸

99) Non disponible ⁹⁹

18. Est-ce que votre adhésion à la Ligue des droits et libertés est la première implication de votre vie dans une association ?

18.1) Oui ¹ (passer à la question 20)

18.2) Non ²

99) Non disponible ⁹⁹ (passer à la question 20)

19. Si non, quels sont les organismes auxquels vous avez participé auparavant ?

98) Ne s'applique pas ⁹⁸

99) Non disponible ⁹⁹

20. Êtes-vous actuellement membre de d'autres organismes ?

20.1) Oui ¹

20.2) Non ² (passer à la question 22)

99) Non disponible ⁹⁹ (passer à la question 22)

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

21. Si oui, quels sont ces organismes ?

98) Ne s'applique pas ⁹⁸

99) Non disponible ⁹⁹

22. À combien de reprises avez-vous participé à des activités de la Ligue des droits et libertés au cours de la dernière année ? Les activités peuvent être des réunions de comité, de conseil d'administration, des conférences, des assemblées générales, des corvées d'envoi ou d'autres tâches, des émissions de radio, etc.

22.1) Aucune participation dans la dernière année. ¹

22.2) J'ai participé de 1 à 3 reprises. ²

22.3) J'ai participé de 4 à 6 reprises. ³

22.4) J'ai participé à plus de 6 reprises. ⁴

97) Ne sait pas ⁹⁷

98) Ne s'applique pas ⁹⁸

99) Non disponible ⁹⁹

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* – Section de Québec

Section profil

La deuxième et dernière partie de l'entrevue a pour objectif d'établir le profil des membres de la Ligue des droits et libertés.

3. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous ?

- 3.1) Moins de 18 ans ¹
- 3.2) De 18 à 25 ans ²
- 3.3) De 26 à 35 ans ³
- 3.4) De 36 à 45 ans ⁴
- 3.5) De 46 à 55 ans ⁵
- 3.6) De 56 à 65 ans ⁶
- 3.7) 66 ans et plus ⁷
- 99) Non disponible ⁹⁹

4. Quelle est votre occupation principale ?

- 4.1) Travailleur ou travailleuse ¹
 - 4.2) Étudiant ou étudiante ²
 - 4.3) Retraité (e) ³ (passer à la question 6)
 - 4.4) Autre (préciser) ⁴ (passer à la question 6)
-

- 99) Non disponible ⁹⁹

5. Quel est votre secteur de travail ou d'études ?

- 98) Ne s'applique pas ⁹⁸
- 99) Non disponible ⁹⁹

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* – Section de Québec

6. Où se situe votre lieu de résidence ?

- 6.1) Ville de Québec ¹
6.2) Région de la Capitale-Nationale (extérieur ville de Québec) ²
6.3) Région de Portneuf ³
6.4) Région de Charlevoix ⁴
6.5) Région de Chaudière-Appalaches ⁵
6.6) Autre, précisez : _____ ⁵
99) Non disponible ⁹⁹

7. Quel est votre niveau de scolarité complété ?

- 7.1) Primaire ¹
7.2) Secondaire ²
7.3) Diplôme professionnel ³
7.4) Collégial ⁴
7.5) Baccalauréat ⁵
7.6) Maîtrise ⁶
7.7) Doctorat ⁷
7.8) Autre, précisez : _____ ⁸
99) Non disponible ⁹⁹

8. Quelle est votre situation familiale ?

- 8.1) Seul (e) sans responsabilités familiales ¹
8.2) Seul (e) avec responsabilités familiales ²
8.3) En couple sans responsabilités familiales ³
8.4) En couple avec responsabilités familiales ⁴
8.5) Autre, précisez : _____ ⁵
99) Non disponible ⁹⁹

Annexe 2

GRILLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

Conclusion

L'entrevue est maintenant terminée. Je vous remercie beaucoup de votre collaboration. Les résultats de l'étude seront remis à la Section de Québec de la Ligue des droits et libertés en avril prochain et lui permettront d'identifier des stratégies susceptibles de contribuer au maintien et à l'accroissement de son membership.

En terminant, je voudrais vérifier avec vous si vous seriez intéressé et disponible pour participer à une entrevue en face à face d'une durée d'une heure. Ces entrevues se réaliseront dans les prochaines semaines et nous permettront d'approfondir certains aspects abordés lors de l'entrevue téléphonique.

- a) Si oui, inscrire les coordonnées et disponibilités sur la feuille d'inscription pour les entrevues. Mentionner que ce ne sera peut-être pas toutes les personnes qui se sont montrées disponibles pour les entrevues qui seront contactées puisque nous procéderons à un échantillonnage.
- b) Si non, remercier de nouveau le répondant.



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE : Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

Cette étude s'effectue dans le cadre du Laboratoire de recherche du Département de sociologie de l'Université Laval pour la *LDL – Section de Québec*.

La nature et les procédés de la recherche se définissent comme suit :

- 1) La recherche a pour but de dresser le profil des membres de la *LDL – Section de Québec* et de mieux comprendre les motifs qui expliquent l'adhésion et la participation des membres à l'organisme.
- 2) L'étude prend la forme d'une entrevue enregistrée d'environ une heure. Les entrevues sont réalisées par les chercheuses.
- 3) L'entrevue comprend les éléments suivants :
 - ✓ profil socio-démographique (âge, sexe, etc.) des répondants (es);
 - ✓ questions concernant le ou les parcours d'engagement du (de la) répondant (e).
- 4) Chaque participant (e) est libre de se retirer de cette recherche en tout temps, sans avoir à fournir de raison ou subir de préjudice quelconque.
- 5) La participation à cette recherche fournira aux participant (es) l'occasion de réfléchir, de façon individuelle, à leur propre cheminement en tant que membre de la *LDL – Section de Québec*.
- 6) Il n'y a aucun risque connu lié à la participation à la recherche, d'autant plus que la confidentialité des données recueillies est assurée.
- 7) En ce qui concerne le caractère confidentiel des renseignements fournis par les participant (es), les mesures suivantes sont prévues :
 - ✓ les noms des participant (es) ne paraîtront sur aucun rapport;
 - ✓ un code sera utilisé sur les divers documents de la recherche se rapportant aux entrevues et seules les chercheuses auront la liste des noms et des codes;
 - ✓ en aucun cas, les résultats individuels des participant (es) ne seront communiqués à qui que ce soit;
 - ✓ les données (incluant les enregistrements) seront détruites à la fin de la recherche.
- 8) Un rapport global faisant état des résultats de la recherche sera diffusé auprès des personnes et organismes intéressés. Un rapport global sera également remis à la *LDL – Section de Québec*.
- 9) La recherche pourra faire l'objet de publication dans des revues, sans qu'aucun (e) participant (e) ne puisse être identifié.

Annexe 3

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés – Section de Québec*

Toute question concernant le projet pourra être adressée aux chercheuses ou à la *LDL – Section de Québec*.

Je soussigné (e), _____, ai pris connaissance de ce document et consens librement à participer à la recherche intitulée « Profil et motifs d'engagement des membres de la Ligue des droits et libertés - Section de Québec ».

Signature du (de la) participant (e)

Date

Signature de la chercheuse

Date

COORDONNÉES DES CHERCHEURES :

Marie-Hélène Deshaies
Téléphone : (418) 661-9392
Courriel : marie-helene.deshaies.1@ulaval.ca

Isabelle Fugère
Téléphone : (418) 651-7717
Courriel : isabelle.fugere.1@ulaval.ca

COORDONNÉS DE LA *LDL – SECTION DE QUÉBEC* :

Coordonnatrice : Nancy Gagnon
Téléphone : (418) 522-4506
Courriel : ligue@bellnet.ca

TOUTE PLAINTÉ OU CRITIQUE POURRA ÊTRE ADRESSÉE AU BUREAU DE L'OMBUDSMAN DE L'UNIVERSITÉ LAVAL :

Pavillon Alphonse-Desjardins, Bureau 3320
Renseignements – Secrétariat : (418) 656-3081
Télécopieur : (418) 656-3846
Courriel : ombuds@ombuds.ulaval.ca

Annexe 4

GRILLE DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE (MEMBRES ACTUELS)

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* – Section de Québec

- A. Présenter les objectifs de la recherche et de l'entrevue
- B. Présenter le déroulement de l'entrevue
- C. Insister sur le caractère confidentiel des informations
- D. Faire lire et signer le formulaire de consentement
- E. Débuter l'enregistrement

Premiers contacts avec la LDL

1. Comment et où avez-vous connu la LDL ? En quelle année ? Quelles ont été vos premières impressions ?

Raisons et contexte entourant l'adhésion

2. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous êtes devenu membre de la LDL ? Qu'est-ce qui vous intéressait ou vous motivait à ce moment-là ? Aviez-vous alors des attentes précises envers l'organisme ?
3. Quelle était votre occupation au moment où vous avez adhéré à la LDL ? Aviez-vous à ce moment des responsabilités familiales ? Étiez-vous impliqué dans d'autres organismes ? Y avait-il des liens entre votre vie personnelle et professionnelle et votre engagement à la LDL ? Si oui, lesquels ?

Déroulement du processus d'engagement

4. Depuis votre adhésion, quelle a été votre participation à la LDL ? Est-ce qu'il y a eu des variations dans votre participation ? Si oui, pour quelles raisons ?
5. Comment percevez-vous votre implication à la LDL ? Qu'en retirez-vous ? Vos attentes sont-elles comblées ? Qu'est-ce qui vous a motivé à demeurer membre ?
6. Quelle est votre occupation actuellement ? Avez-vous des responsabilités familiales ? Êtes-vous impliqué dans d'autres organismes ? Si oui, lesquels et pourquoi ? Qu'en retirez-vous ? Y a-t-il des liens entre votre vie personnelle ou professionnelle et votre engagement à la LDL ? Si oui, lesquels ?
7. Est-ce qu'il y a des facteurs qui pourraient vous amener à accroître votre participation à la LDL ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
8. Est-ce qu'il y a des facteurs qui pourraient vous amener à diminuer ou à cesser votre participation à la LDL ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
9. Avez-vous déjà songé à quitter l'organisme ? Si oui, pourquoi ?

Annexe 4

GRILLE DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE (MEMBRES ACTUELS)

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* – Section de Québec

10. Avez-vous l'intention de renouveler votre adhésion à la Ligue des droits et libertés au cours de la prochaine année ? Pourquoi ?

Perceptions quant à l'utilité de l'engagement

11. Selon vous, quels sont les impacts et les retombées de votre engagement à la LDL ? Quel est votre apport à l'organisme ?

12. Quels sont les impacts et les retombées de la LDL sur la société ? Est-ce toujours pertinent de se battre pour les droits et libertés au Québec ? Pourquoi ?

13. Est-ce que vous vous sentez davantage membre de la section de Québec ou de la LDL nationale ? Pourquoi ? Est-ce important pour vous qu'il existe une section régionale à Québec de la LDL ? A-t-elle un rôle particulier à jouer ?

Parcours général d'engagement

14. Est-ce que votre adhésion à la Ligue des droits et libertés a été votre première implication dans une association ? Sinon, quels sont les organismes auxquels vous aviez participé auparavant ? Comment aviez-vous vécu ces implications ? Qu'en aviez-vous retiré ?

15. Est-ce que des membres de votre milieu familial d'origine étaient impliqués dans des organismes ou des associations ? Est-ce que ça discutait de questions politiques ou sociales à la maison ?

16. Est-ce que vous vous considérez davantage comme un militant au service de causes ou un bénévole au service de la collectivité ? Quel est le sens de l'engagement dans votre vie en général ?

Autres commentaires

17. Avant de terminer, avez-vous des commentaires ou des informations que vous aimeriez ajouter ?

Annexe 6

GRILLE DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE (ANCIENS MEMBRES)

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* - SECTION DE QUÉBEC

- A. Présenter les objectifs de la recherche et de l'entrevue
- B. Présenter le déroulement de l'entrevue
- C. Insister sur le caractère confidentiel des informations
- D. Faire lire et signer le formulaire de consentement
- E. Débuter l'enregistrement

Premiers contacts avec la LDL

1. Comment et où avez-vous connu la LDL ? En quelle année ? Quelles ont été vos premières impressions ?

Raisons et contexte entourant l'adhésion

2. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous êtes devenu membre de la LDL ? Qu'est-ce qui vous intéressait ou vous motivait à ce moment-là ? Avez-vous alors des attentes précises envers l'organisme ?
3. Quelle était votre occupation au moment où vous avez adhéré à la LDL ? Avez-vous à ce moment des responsabilités familiales ? Étiez-vous impliqué dans d'autres organismes ? Y avait-il des liens entre votre vie personnelle et professionnelle et votre engagement à la LDL ? Si oui, lesquels ?

Déroulement du processus d'engagement

4. Comment s'est déroulée votre implication à la *LDL – Section de Québec* ? Avez-vous participé à des activités ? Si oui, lesquelles ? Qu'en avez-vous retiré ?
5. Quand avez-vous quitté la *LDL – Section de Québec* ? Pour quelles raisons ? Avez-vous conservé des liens avec l'organisme ?
6. Quelle est votre occupation actuellement ? Avez-vous des responsabilités familiales ? Êtes-vous impliqué dans d'autres organismes ? Si oui, lesquels et pourquoi ? Qu'en retirez-vous ? Y a-t-il des liens entre votre vie personnelle ou professionnelle et vos engagements ? Si oui, lesquels ?
7. Avez-vous l'intention de redevenir membre de la *LDL – Section de Québec* à un certain moment ? Pourquoi ? Est-ce qu'il y a certains facteurs qui pourraient vous amener à changer votre position là-dessus ?

Annexe 6

GRILLE DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE (ANCIENS MEMBRES)

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* - SECTION DE QUÉBEC

Perceptions quant à l'utilité de l'engagement

8. Quels sont les impacts et les retombées de la LDL sur la société ? Est-ce toujours pertinent de se battre pour les droits et libertés au Québec ? Pourquoi ?

Parcours général d'engagement

9. Est-ce que votre adhésion à la Ligue des droits et libertés a été votre première implication dans une association ? Sinon, quels sont les organismes auxquels vous aviez participé auparavant ? Comment aviez-vous vécu ces implications ? Qu'en aviez-vous retiré ?
10. Est-ce que des membres de votre milieu familial d'origine étaient impliqués dans des organismes ou des associations ? Est-ce que ça discutait de questions politiques ou sociales à la maison ?
11. Est-ce que vous vous considérez davantage comme un militant au service de causes ou un bénévole au service de la collectivité ? Quel est le sens de l'engagement dans votre vie en général ?

Autres commentaires

12. Avant de passer à la dernière partie de l'entrevue qui a pour objectif d'établir le profil des personnes qui participent aux entrevues, avez-vous des commentaires ou des informations que vous aimeriez ajouter ?

Profil socio-démographique

13. En quelle année êtes-vous devenu membre de la Ligue des droits et libertés ? _____
14. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous ?
- | | | |
|-------|-----------------|--------------------------|
| 14.1) | Moins de 18 ans | <input type="checkbox"/> |
| 14.2) | De 18 à 25 ans | <input type="checkbox"/> |
| 14.3) | De 26 à 35 ans | <input type="checkbox"/> |
| 14.4) | De 36 à 45 ans | <input type="checkbox"/> |
| 14.5) | De 46 à 55 ans | <input type="checkbox"/> |
| 14.6) | De 56 à 65 ans | <input type="checkbox"/> |
| 14.5) | 66 ans et plus | <input type="checkbox"/> |
| 99) | Non disponible | <input type="checkbox"/> |

Annexe 6

GRILLE DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE (ANCIENS MEMBRES)

Profil et motifs d'engagement des membres de la *Ligue des droits et libertés* - SECTION DE QUÉBEC

15. Quelle est votre occupation principale ?

- 15.1) Travailleur ou travailleuse
- 15.2) Étudiant ou étudiante
- 15.3) Retraité (e) (passer à la question 17)
- 15.4) Autre (préciser) : (passer à la question 17)
-
- 99) Non disponible (passer à la question 17)

16. Quel est votre secteur de travail ou d'études ?

17. Où se situe votre lieu de résidence ?

- 17.1) Ville de Québec
- 17.2) Région de la Capitale-Nationale (extérieur ville de Québec)
- 17.3) Région de Portneuf
- 17.4) Région de Charlevoix
- 17.5) Région de Chaudière-Appalaches
- 17.6) Autre, précisez : _____
- 99) Non disponible

18. Quel est votre niveau de scolarité complété ?

- 18.1) Primaire
- 18.2) Secondaire
- 18.3) Diplôme professionnel
- 18.4) Collégial
- 18.5) Baccalauréat
- 18.6) Maîtrise
- 18.7) Doctorat
- 18.8) Autre, précisez : _____
- 99) Non disponible

19. Quelle est votre situation familiale ?

- 19.1) Seul (e) sans responsabilités familiales
- 19.2) Seul (e) avec responsabilités familiales
- 19.3) En couple sans responsabilités familiales
- 19.4) En couple avec responsabilités familiales
- 19.5) Autre, précisez : _____
- 99) Non disponible

PARCOURS D'ENGAGEMENT À LA *LDL* – SECTION DE QUÉBEC

Modes de recrutement
Motifs d'adhésion <ul style="list-style-type: none">- cohérence identitaire- avantages retirés de l'engagement- légitimité de l'organisme
Modalités de participation <ul style="list-style-type: none">- intensité de la participation- obstacles et contraintes- motifs de variation de l'intensité
Rapport général à l'engagement <ul style="list-style-type: none">- débuts d'engagement- parcours et sens général de l'engagement
Désengagement des membres <ul style="list-style-type: none">- intention des membres- motifs de désengagement